



200 FCFA

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°2020 VENDREDI 23 MAI 2014

Cuvette-Ouest/Cuvette

Choses vues et entendues aux rencontres citoyennes



Le chef de l'État consultant le projet de Constitution présenté par la Cuvette-Ouest lors de la rencontre citoyenne d'Étoundi

À Étoundi, dans la Cuvette-Ouest, puis à Owando, dans la Cuvette, le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a profité de son séjour de travail dans les deux départements pour échanger avec les autorités locales, les cadres, les notables, les sages, les jeunes et les femmes au cours de rencontres dites citoyennes.

L'occasion a été donnée aux uns et aux autres d'aborder des questions propres aux départements concernés, mais aussi celles de portée nationale à l'instar du débat en cours sur le changement de la Constitution du 20 janvier 2002.

Des moments de vérité, peut-on dire, durant lesquels le propos courtois espéré a côtoyé le propos surprise et les applaudissements frénétiques entendus au long de ces causeries n'ont pas été dictés que par l'absence de contradiction.

Pages 12-13

MÉDIAS

Radio Brazzaville paralysée par une grève du personnel

Les agents de cette antenne locale de la radio nationale à Brazzaville sont en grève depuis le 16 mai, perturbant ainsi le déroulement de ses programmes dominés par l'information de proximité. Selon le secrétaire général de la Fédération syndicale des travailleurs de la communication, section Radio Brazzaville, Ghislain Elanda, les principales revendications des agents portent sur les conditions de travail. Ils exigent notamment la délocalisation du siège et la dotation d'un studio moderne à la radio.

Page 5

ÉDITORIAL

Coopération

Page 2

Afrique du Sud

Jacob Zuma aborde son second mandat



Le président sud-africain débute officiellement son second mandat demain, après une cérémonie d'investiture prévue à Pretoria. Suite aux élections générales du 7 mai, Jacob

Zuma, leader actuel de l'ANC, a été réélu, mercredi, par l'Assemblée nationale sud-africaine à la magistrature suprême avec 62,15 %.

Page 9

THAÏLANDE

L'Armée prend les rênes du pays

L'Armée thaïlandaise a annoncé jeudi qu'elle prenait le contrôle de l'État et, par conséquent, suspendait la Constitution du pays estimant que cette prise de pouvoir devrait permettre au pays de sortir de l'impasse dans laquelle il est plongé. Le chef de l'armée, le général Prayuth Chan-Ocha a, par ailleurs, expliqué que ce coup d'État, (le 18ème que le pays connaît depuis l'instauration de la monarchie constitutionnelle en 1932), permettrait à l'armée de restaurer l'ordre et lancer des réformes.

Page 7

NIGERIA

80 militaires américains aux troupes de Boko Haram

La Maison Blanche a annoncé l'envoi d'un contingent de quatre-vingt militaires au Tchad où ils vont participer aux recherches des jeunes lycéennes enlevées par la secte Boko Haram à Chibok, dans le sud-est du Nigeria. « Ces soldats soutiendront les opérations de renseignement, de surveillance et de vols de reconnaissance pour des missions au-dessus du nord du Nigeria et des régions voisines », a précisé le président américain, Barack Obama, dans une lettre adressée au Congrès.

Page 9

ÉDITORIAL

Coopération

Le débat qui s'instaure de façon feutrée en France sur les questions de défense, mais qui pourrait bien prendre une tournure publique dans les semaines à venir, nous concerne très directement.

Vu depuis l'Afrique, on peut ainsi le résumer : prise dans l'étau de la crise économique et financière qui se resserre chaque jour un peu plus sur elle, la France n'a plus les moyens de maintenir à niveau ses moyens nucléaires tout en intervenant militairement sur le continent comme elle le fait actuellement au Mali et en Centrafrique. À terme plus ou moins rapproché, elle va devoir opérer des choix difficiles et comme elle ne peut affaiblir sa force de dissuasion sans courir le risque de devenir une puissance de second ordre, il est probable qu'elle se verra contrainte de réduire, voire d'interrompre, ses actions extérieures.

Dans un pareil contexte, mieux vaut regarder la vérité en face que de mettre, comme l'autruche, la tête dans le sable afin de ne pas voir le danger qui nous guette. Car la France reste un allié sûr pour l'Afrique, et même si elle commet parfois des erreurs graves – voyez son intervention calamiteuse en Libye pour abattre le colonel Kadhafi –, elle peut aider de façon décisive à construire le système de défense et de sécurité qui nous permettra, demain, de prévenir ou de gérer les crises auxquelles nous serons confrontés.

Il est temps, en effet, de tourner la page de l'ère postcoloniale durant laquelle les pays occidentaux se précipitaient au secours de leurs partenaires africains faute de les avoir aidés, au lendemain des indépendances, à se doter des moyens humains et matériels nécessaires pour préserver la paix sur leur territoire. Si la France et l'Union européenne veulent réellement, aujourd'hui, accompagner l'Afrique dans son émergence, qu'elles se décident donc à lui apporter les connaissances et les techniques qui sont les leurs dans les domaines du renseignement, de la formation des hommes, de l'équipement militaire, de la logistique.

Le temps du saupoudrage et des interventions en urgence est révolu. Celui de la mise en place de systèmes de défense efficaces par les gouvernements africains eux-mêmes est venu.

Les Dépêches de Brazzaville

SÉNAT

André Obami-Itou s'entretient avec la représentante de l'OMS au Congo

Au centre de cet échange, le dossier santé du gouvernement de la République du Congo.

La représentante de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) au Congo, le docteur Fatoumata Binta Tidiane Diallo a tout d'abord rappelé que le Sénat et l'OMS ont quelque peu des mandats qui se ressemblent. L'OMS est une agence normative ayant pour rôle d'élaborer des normes de standard en matière de santé, tandis que le Parlement, notamment le Sénat, approuve les

textes de lois et les textes normatifs. À cet effet, a indiqué Fatoumata Binta Tidiane Diallo, «le Sénat et l'OMS doivent travailler ensemble pour que ces textes normatifs soient répercutés tant au niveau de l'OMS qu'au niveau du Congo». Aussi, a-t-elle réitéré, «l'élaboration de ces textes doit répondre aux besoins évalués au niveau du pays». Il faut savoir quelles sont les priorités qui se posent notamment. «Ce n'est qu'à partir de toutes ces données que l'Organisation mondiale de la santé, en accord avec le

Congo, peut définir et élaborer des normes et des standards en matière de santé», a-t-elle indiqué.

Outre cela, les deux parties ont passé en revue d'autres aspects tels la couverture sanitaire universelle, la décennie de la sécurité routière, etc., tout en rappelant que l'OMS et le Congo ont autant de dossiers à traiter en matière de santé. Fatoumata Binta Tidiane Diallo a assuré son interlocuteur du soutien de son organisation dans ces différents dossiers.

Jean Jacques Koubemba

DIPLOMATIE

Basile Ikouébé a reçu le nouvel ambassadeur de Russie

Valery Mikhaïlov a présenté, le 21 mai, les copies figurées des lettres l'accréditant au Congo en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de son pays.

Le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération, Basile Ikouébé, a reçu l'ambassadeur de la Fédération de Russie au Congo, Valery Mikhaïlov qui remplace Youri Romanov. Ce dernier a quitté le Congo en avril dernier après y avoir passé quatre années consécutives dans le cadre de son mandat.

Le nouvel ambassadeur ne s'est pas prêté aux questions des journalistes. Mais un communiqué de presse a été rendu public à l'issue de son entretien avec le ministre congolais des Affaires étrangères. Le texte souligne que le nouvel ambassadeur «s'est engagé à redynamiser la coopération bilatérale», qui a pris un tournant décisif avec la récente tenue à Moscou de la Grande Commission mixte entre



Basile Ikouébé, Valery Mikhaïlov, au milieu, et ses collaborateurs

les deux pays. Le Congo et la Russie ont établi leurs relations diplomatiques le 16 mars 1964. Cette année, les deux pays fêtent le cinquantième de leur coopération. Durant toute cette période, Brazzaville a bénéficié d'un appui multiforme de Moscou dans les secteurs de l'économie, de la science, de la formation, de la culture, du commerce et de l'indus-

trie. Sur le plan de l'éducation, on estime aujourd'hui à sept mille le nombre de ressortissants congolais formés en ex-URSS et en Russie. Après une période de ralentissement, le Congo et la Russie ont, ces dernières années, décidé d'élargir leur coopération vers d'autres secteurs d'activités.

Nestor N'Gampoula

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)

Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétaire : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint : Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoulou
Service Économie : Nancy France Loutoumba

(chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolorma, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeja n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétaire : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Molsignet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba,

Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriescongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau 75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

VIE DES PARTIS

La DRD fête l'an un de son existence

C'est demain que ce parti compte organiser une manifestation à Brazzaville. En prélude, sa cellule de communication a dressé le bilan de l'action menée par cette formation politique depuis sa création le 18 mai 2013.

Au cours de cette célébration, il sera question pour chaque département, de produire son rapport annuel, une manière pour le bureau exécutif national (BEN), de faire le point de ses actions accomplies sur le terrain au cours des douze derniers mois. L'occasion aussi de rappeler aux militants et sympathisants que la Dynamique Républicaine pour le Développement a été très active depuis sa création, en s'illustrant particulièrement par des actions de solidarité pour l'intérêt collectif. C'est dans cette vision que le président du parti, Hellot Matson Mapouya, a vulgarisé la doctrine de son parti tout en expliquant son combat politique.

Évoquant ces actions sociales, la cellule de communication a fait savoir que plusieurs d'entre elles ont été accomplies aussi bien à Brazzaville qu'ailleurs pour le bien-être des populations, avec notamment la réalisation de certains ouvrages tels la construction d'un pont moderne sur le ruisseau Zanga dia ba ngombé à Makélékélé, dans le premier arrondissement, et sur la rivière Mfoulou Ndoulou à Mayala dans le Pool.

La remise d'un groupe électrogène de 50 KVA au centre de santé intégré de Kinkala est un autre exemple d'action sociale en faveur du bien-être des populations. Ce qui a renforcé l'opérationnalité des services de radiologie, de maternité, de chirurgie et bien d'autres. Ces actions se sont poursuivies dans les districts de Goma tsé-tsé et de Mayama, qui ont été dotés chacun d'une ambulance flambant neuve pouvant transporter quatre malades à la fois ainsi qu'un garde malade ; ajouté à cela, un espace destiné aux premiers soins a été installé.

Toutes ces actions sociales menées par le parti DRD s'inscrivent dans la doctrine de ce parti qui prône le développement intégral et qui appelle ou implique l'amour fraternel, la solidarité, la tolérance, l'hospitalité, le sens de la famille élargie, le respect de la vie humaine et de la chose publique.

En outre, la doctrine se résume à travers le logo du parti fait de douze étoiles symbolisant les douze départements de notre pays et d'une poignée de mains encerclée par lesdites étoiles.

Jean Jacques Koubemba

GESTION FORESTIÈRE

Le Congo déterminé à renforcer la légalité du bois

Pour garantir la légalité de son bois sur le marché international, le ministère de l'Économie forestière et du Développement durable a décidé de reconnaître les standards de certifications privés compatibles avec les exigences de l'Accord de partenariat volontaire (APV-flegt).

Les experts du ministère et ceux des organismes de certification privés se sont retrouvés pour intégrer les exigences des grilles de vérification de la légalité et ajuster leurs résultats d'audit aux normes. Ceci, en attendant l'installation du logiciel permettant de mettre en place un système national de vérification de

la légalité et de la traçabilité du bois depuis la forêt jusqu'à l'exportation.

«L'étude de faisabilité réalisée par EFI, bureau d'études sélectionné par la commission européenne, relève que la mise en place de ce système nécessitera des moyens financiers très importants», a déclaré le directeur de cabinet du ministre de l'Économie forestière, Michel Élenga, regrettant l'échec de la première étude.

Selon lui, faute de mise en place de ce système, l'échéance de 2015, fixée par le Comité conjoint de mise en œuvre pour la délivrance des premières licences Flegt, ne sera pas tenue. Car, les certifications Flegt ne seront délivrées que pour auto-

riser l'exportation du bois dit légal uniquement dans l'espace de l'Union européenne (UE).

Le directeur de la valorisation des ressources forestières, Ngoya-Kessy Alain Marius, a pour sa part souligné qu'il faut un système informatisé pour enregistrer et authentifier la légalité du bois. Vue le nombre d'entreprises forestières évoluant au Congo (30), le travail s'avère difficile tant au niveau informatique que forestier. Notons qu'après la reconnaissance de ces certificats adaptés par le gouvernement congolais avec l'accord de l'Union européenne, ceux-ci seront utilisés pour l'exportation du bois dans l'espace régional.

Les pays du Bassin du Congo

consentent des efforts importants pour la certification de la gestion durable des forêts, principalement sur la base du standard FSC, et de la légalité forestière à partir d'autres standards privés.

Cette réunion s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations du Forum international sur le développement durable de la filière bois dans le bassin du Congo, qui s'est tenu à Brazzaville en octobre 2013. Rappelons que c'est depuis dix ans que le Congo a signé avec l'UE, un Accord de partenariat volontaire (APV) permettant aux entreprises forestières d'exporter le bois en toute légalité.

Lopelle Mboussa Gassia

FORMATION

Le secrétariat et l'assistanat, deux piliers au sein d'une organisation

«Les praticiens de ces métiers ont besoin de formation, d'être éduqués en vue d'améliorer leur environnement et d'être en alerte pour la bonne utilisation de ce qui est mis à leur disposition», a souligné la présidente de l'Association professionnelle des assistantes et secrétaires du Congo, Virginie Batchy, le 20 mai, lors d'un entretien accordé aux Dépêches de Brazzaville.

Le 23 mai, Brazzaville vibre au rythme de la cinquième édition de la fête des assistantes et secrétaires sur leur «rôle dans la mise en place d'une politique de développement durable dans une organisation».

À l'occasion de cette édition, l'association envisage de renforcer les capacités des professionnels évoluant dans les organisations afin de leur permettre d'être les moteurs de l'émergence. La formation portera sur les échanges d'expériences et des discussions sur les thèmes d'actualité.

L'objectif vise à promouvoir le métier en éclairant le public sur le rôle joué par les secrétaires et



Virginie Batchy

assistantes au sein des organisations telles qu'elles soient publiques, privées et internationales. «Les secrétaires et assistantes sont victimes de diverses interprétations dans l'exercice de leur profession.

Elles sont des piliers dans toutes organisations. Elles sont appelées à avoir des connaissances spécifiques selon les secteurs d'activités, à recevoir, communiquer, rédiger, à avoir le sens de l'initiative et être bi-

lingues», a-t-elle rappelé.

Concernant la différence entre secrétaire et assistante, elle a indiqué que la secrétaire consacre beaucoup de temps à des tâches comme la saisie, l'accueil, l'élaboration de stratégies tandis que l'assistante assiste son manager et s'appuie sur la recherche et l'organisation.

Ces métiers sont confrontés à d'énormes difficultés comme le stress et la gestion du temps, mais ils permettent d'apprendre beaucoup de choses et d'avoir des contacts.

Au terme de ses propos, Virginie Batchy a appelé tous les secrétaires, assistantes et étudiants ayant choisi l'option secrétariat et ceux déjà en retraite à participer à la formation en précisant que les frais de participation de 25 000 FCFA ne devaient pas effrayer. Elle a émis le souhait que l'association devienne nationale. Notons que l'Association professionnelle des assistantes et secrétaires du Congo a été créée en 2003 à Pointe-Noire. Elle en est à la douzième édition de sa fête à Pointe-Noire et à la cinquième à Brazzaville.

Lydie Gisèle Oko

REVUE DU FMI

L'institution rendra ses conclusions le 26 mai

La mission du Fonds monétaire international (FMI) multiplie, depuis le 12 mai, des consultations auprès des ministères, du Parlement et d'autres acteurs publics comme privés.

Les conclusions de cette mission de travail feront l'objet d'un document que l'institution financière publiera à la fin de sa mission prévue pour le 26 mai. Le

chef de la délégation, Dalia Hakura, l'a indiqué le 20 mai à Brazzaville, au terme d'une séance de travail avec le ministre à la présidence, chargé de l'Aménagement du territoire, avec qui l'échange a duré près de deux heures.

L'objectif de cette visite est de réaliser une analyse sur le développement économique récent de la République du Congo, d'établir un point de vue à la suite

d'un examen de ses perspectives économiques et de dresser un bilan pour définir le rôle que pourrait jouer le FMI dans cette évolution économique.

«Nous avons parlé des projets d'infrastructures que le gouvernement est en train de réaliser. Je suis ici dans le contexte de la concertation du FMI», a déclaré Dalia Hakura.

S'agissant de l'appréciation du

FMI sur le Congo, le chef de la mission a été avare en explications, indiquant uniquement que les détails de l'analyse et des recommandations seront publiés d'ici peu. Par ailleurs, Dalia Hakura a souligné que le programme de construction d'infrastructures était très ambitieux et important pour le gouvernement du Congo.

Nancy France Loutoumba



République du Congo

Programme Lisungi
Plan National d'Action Sociale

Banque Mondiale

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°14/2014/UGP-LISUNGI**« RELATIF AU RECRUTEMENT DES AGENCES DE PAIEMENT DU PROJET LISUNGI »**

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu de l'Association Internationale de Développement (IDA) de la Banque Mondiale, un crédit pour cofinancer le programme LISUNGI-Système de filets sociaux, et se propose d'utiliser une partie des fonds pour effectuer des paiements autorisés au titre du présent contrat pour lequel l'Unité de Gestion dudit projet recrute deux agences de paiement :

- Lot 1: Makélékélé, Bacongo, Makoua, Mvouvou
- Lot 2: Talangaï, Oyo, Moungali

2. Les agences de paiement vont fournir les services dans la mise en place d'un système de paiement rapide, régulier et sécurisé des ménages éligibles aux transferts monétaires du programme LISUNGI.

3. Les agences seront recrutées pour :

- mettre en place un système de gestion des paiements en lien avec le système d'information de Lisungi ;
- préparer les moyens de transfert de fonds auprès des ménages pauvres éligibles et sensibiliser les communautés sur les moyens de paiement ;
- payer régulièrement les ménages éligibles remplissant les conditionnalités tous les trois (3) mois sur la base de la liste transmise par l'UGP ;
- proposer des produits ou un dispositif d'accès des bénéficiaires aux crédits d'insertion dans les agences locales de paiement ;
- fournir régulièrement à l'Unité de Gestion du Projet Lisungi les états financiers des comptes et autres rapports sur le paiement des ménages.

4. Les consultants doivent produire les informations indiquant qu'ils sont bien qualifiés pour effectuer les services demandés (brochures, description des prestations similaires déjà réalisées, l'expérience applicable à la mission, etc...). Le dossier présenté devra porter expressément la mention: « Manifestation d'intérêt pour le recrutement des agences de paiement du Projet LISUNGI ».

5. Pour conduire cette mission, les agences de paie-

ment doivent être des établissements bancaires reconnus par la COBAC. Elles doivent disposer d'une équipe en nombre et qualifications suffisantes, capables d'exécuter les transferts de fonds vers les bénéficiaires dans les délais, de façon correcte et en toute sécurité dans la zone d'intervention. Elles doivent disposer des agences dans les zones d'intervention ou proposer une stratégie d'intervention acceptable par le client dans les zones où elles ne sont pas encore implantées.

6. Le consultant sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans les Directives de la Banque Mondiale « Sélection et Emploi des consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale », Edition de janvier 2011.

7. Les candidats potentiels satisfaisant aux critères de provenance sont invités à manifester leur intérêt par écrit au plus tard le 03 juin 2014 à l'adresse ci-après :

Projet LISUNGI-Système de filets sociaux,
Unité de Gestion du Projet Lisungi
Siège du PARSEGD
Forêt de la patte d'oie, Route de l'aéroport, Batignolles,
Brazzaville (République du Congo);
Tél : 00242 066644919 / 00242 05 526 52 96
Email : lisungiprojet@gmail.com

8. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations à l'adresse indiquée ci-dessus de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 (heure locale). Si la manifestation d'intérêt est envoyée par e-mail, il est recommandé de l'envoyer à l'adresse suivante : lisungiprojet@gmail.com avec copie à ackiakouama@gmail.com.

Fait à Brazzaville, 16 mai 2014.

Le Coordonnateur du Projet LISUNGI
Alfred Constant KIAKOUAMA



République du Congo

Programme Lisungi
Plan National d'Action Sociale

Banque Mondiale

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°04/2014/UGP-LISUNGI**« Relatif au recrutement d'une agence de communication du projet lisungi »**

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu de l'Association Internationale de Développement (IDA) de la Banque Mondiale, un crédit pour cofinancer le programme LISUNGI-Système de filets sociaux, et se propose d'utiliser une partie des fonds de ce prêt pour effectuer des paiements autorisés au titre du présent contrat pour lequel l'Unité de Gestion dudit projet recrute une agence de communication.

2. Les services attendus d'une agence de communication porte sur la mise à disposition des autorités, des populations au niveau national et des communautés dans les zones d'intervention des informations de qualité sur le programme Lisungi à travers la préparation et la tenue des campagnes d'information, d'éducation et de communication (IEC). Les campagnes d'IEC porteront, entre autres, sur : (i) les objectifs majeures du programme, (ii) les caractéristiques de la population cible, (iii) le bénéfice d'un programme de transferts monétaires pour les ménages pauvres, (iv) les règles et procédures du programme, (v) l'importance de l'éducation des enfants et du suivi de la santé préventive pour les enfants, (vi) les bonnes pratiques d'hygiène et sur les modalités d'accès de ces ménages aux agences de paiement recrutés dans le cadre du programme LISUNGI.

3. L'agence sera recrutée pour :

- élaborer et faire adopter une stratégie de communication générale du programme pouvant permettre une meilleure appropriation des objectifs et des mécanismes de fonctionnement du projet et conduire aux changements de comportements des bénéficiaires
- produire tous les supports de communication nécessaires devant couvrir l'ensemble des activités du programme (prospectus, plaquettes, développement du site Internet dont la gestion sera assurée par l'UGP, Tee-shirt, casquettes, bulletin d'information, etc.)
- appuyer la préparation du matériel pour que l'équipe LISUNGI puisse informer et sensibiliser les autorités au niveau national et local sur le programme LISUNGI et l'impact des programmes de transferts monétaires sur la pauvreté
- participer à la mise en place par les populations des comités locaux de ciblage et faciliter la tenue des assemblées locales de ciblage en collaboration avec l'équipe LISUNGI
- informer et sensibiliser les populations des zones d'exécution sur les objectifs du programme et ses éléments constitutifs tels que le ciblage, la valeur du bénéfice, les modalités de paiement, les conditionnalités, les responsabilités...
- former le personnel des Circonscriptions d'Action Sociale, des Circonscriptions Socio Sanitaire et des Inspections Scolaires, les membres des Comités Consultatifs et des comités locaux de ciblage sur la façon de communiquer aux ménages, les éléments essentiels du

programme comme l'éligibilité des ménages aux transferts monétaires et les stratégies de communication et veiller à la sensibilisation faite par les agents sociaux

- maintenir une veille informationnelle sur les activités du programme.

4. Les consultants doivent produire les informations indiquant qu'ils sont bien qualifiés pour effectuer les services demandés (brochures, description des prestations similaires déjà réalisées, l'expérience applicable à la mission, etc...). Le dossier présenté devra porter expressément la mention: « Manifestation d'intérêt pour le recrutement de l'agence de communication du Projet LISUNGI ».

5. Pour conduire cette mission, l'agence devra disposer des compétences requises, notamment :

- une expertise avérée dans la communication multimédia
- une expertise confirmée de 5 à 10 ans d'expérience dans le domaine de communication sociale en milieu rural, semi-urbain, urbain et périurbain.

6. Le consultant sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans les Directives de la Banque Mondiale « Sélection et Emploi des consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale », Edition de janvier 2011.

7. Les candidats potentiels satisfaisant aux critères de provenance sont invités à manifester leur intérêt par écrit au plus tard le 03 juin 2014 à l'adresse ci-après :

Projet LISUNGI-Système de filets sociaux,
Unité de Gestion du Projet Lisungi
Siège du PARSEGD
Forêt de la patte d'oie, Route de l'aéroport, Batignolles,
Brazzaville (République du Congo);
Tél : 00242 066644919 / 00242 05 526 52 96

9. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations à l'adresse indiquée ci-dessus de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 (heure locale). Si la manifestation d'intérêt est envoyée par e-mail, il est recommandé d'envoyer une copie à l'adresse suivante : lisungiprojet@gmail.com avec copie à ackiakouama@gmail.com.

Fait à Brazzaville, 16 mai 2014.

Le Coordonnateur du Projet LISUNGI
Alfred Constant KIAKOUAMA



République du Congo

Programme Lisungi
Plan National d'Action Sociale

Banque Mondiale

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N°09/2014/UGP-LISUNGI**« relatif au recrutement d'un consultant Spécialiste des transferts monétaires »**

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu de l'Association Internationale de Développement (IDA) de la Banque Mondiale un crédit pour cofinancer le programme LISUNGI-Système de filets sociaux, et se propose d'utiliser une partie des fonds pour recruter le spécialiste en transferts monétaires (STM) de l'Unité de Gestion dudit projet.

2. Sous la supervision directe du Coordonnateur du Projet, le Spécialiste transferts monétaires est chargé de contrôler les opérations de paiement des ménages, analyser les données statistiques de la base de données sur les paiements, suivre le respect des conditionnalités par les ménages éligibles à LISUNGI, mettre en place et suivre un système de veille informationnelle sur les paiements et le respect des conditionnalités, participer aux campagnes d'IEC sur les conditionnalités.

3. Le spécialiste transfert monétaire sera recruté pour une durée d'une (01) année renouvelable, sous réserve de l'évaluation semestrielle et annuelle satisfaisante de ses performances et ce jusqu'à la fin du projet, après une période probatoire de six (6) mois au cours de la première année.

4. Le consultant STM travaillera à Brazzaville, au siège du projet.

5. Pour conduire cette mission, le Spécialiste transferts monétaires du Projet Lisungi devra :

- avoir un diplôme universitaire (BAC+4 en économie, sciences sociales, droit, statistique, informatique de gestion ou banque et finances)
- démontrer au moins cinq (05) années d'expérience en matière de gestion de reportings et

d'analyse statistiques ou au poste de veille informationnelle dans le secteur public ou privé ou dans des domaines connexes

- posséder des connaissances avérées en informatique notamment en base de données, en langages lus par les navigateurs web et en architecture de bases de données.

6. Le consultant sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans les Directives de la Banque Mondiale « Sélection et Emploi des consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale », Edition de janvier 2011.

7. Les dossiers de candidature (lettre de motivation, CV du candidat, les copies des diplômes, certificats de travail, ou tout autre document justifiant la formation, références concernant l'exécution de missions analogues, etc.) sont à déposer au plus tard le 03 juin 2014 aux adresses ci-dessous, sous pli fermé et portant la mention « AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N°09/2014/UGP-LISUNGI, RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT SPECIALISTE DES TRANSFERTS MONETAIRES ».

8. Les renseignements complémentaires relatifs à cet avis pourront être obtenus au siège du programme LISUNGI-Système de filets sociaux, sis Siège du PARSEGD, Forêt de la patte d'oie, Route de l'aéroport, Batignolles, Brazzaville (République du Congo). Tél : 00242 066644919 / 00242 05 526 52 96; E-mail : lisungiprojet@gmail.com.

Fait à Brazzaville, le 16 mai 2014.

Le Coordonnateur de LISUNGI
Alfred Constant KIAKOUAMA.-



République du Congo

Programme Lisungi
Plan National d'Action Sociale

Banque Mondiale

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N°15/2014/UGP-LISUNGI**« relatif au recrutement d'un consultant Spécialiste réseaux et systèmes informatiques »**

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu de l'Association Internationale de Développement (IDA) de la Banque Mondiale un crédit pour cofinancer le programme LISUNGI-Système de filets sociaux, et se propose d'utiliser une partie des fonds pour recruter le spécialiste réseaux et systèmes informatiques (SRSI) de l'Unité de Gestion dudit projet.

2. Sous l'autorité du Coordonnateur du programme LISUNGI, le Spécialiste réseaux et systèmes informatiques est responsable des activités liées au développement et à la gestion du système d'information et de gestion, du Registre Unique du système de protection sociale au Congo, de la base des données des bénéficiaires de LISUNGI, de la gestion (maintien et évolution) de l'infrastructure réseau et du site internet (en collaboration avec le responsable communication).

3. Le Spécialiste réseaux et systèmes informatiques sera recruté pour une durée d'une (01) année renouvelable, sous réserve de l'évaluation semestrielle et annuelle satisfaisante de ses performances et ce jusqu'à la fin du projet, après une période probatoire de six (6) mois au cours de la première année.

4. Le consultant SRSI travaillera à Brazzaville, au siège du projet.

5. Pour conduire cette mission, le Spécialiste Réseaux et Systèmes informatiques du Projet devra :

- être un titulaire d'un Bac +4 au moins et issu d'une école d'ingénieurs informatique ou de l'université (Master pro Sciences et technologies par exemple)
- justifier au moins de cinq (5) d'expérience dans le développement et la gestion des bases de données dans le secteur privé ou public

-posséder différentes compétences techniques telles que : les systèmes et réseaux, les langages de programmation (SQL, PHP...), l'architecture des systèmes d'information, les principales bases de données (Oracle, Sybase, SQL Server, MySQL...), et la sécurité informatique.

- avoir une expérience dans la maintenance des équipements informatiques et réseaux
- avoir la maîtrise du français et de l'anglais

6. Le consultant sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans les Directives de la Banque Mondiale « Sélection et Emploi des consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale », Edition de janvier 2011.

7. Les dossiers de candidature (lettre de motivation, CV du candidat, les copies des diplômes, certificats de travail, ou tout autre document justifiant la formation, références concernant l'exécution de missions analogues, etc.) sont à déposer au plus tard le 03 juin 2014 aux adresses ci-dessous, sous pli fermé et portant la mention « AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N°15/2014/UGP-LISUNGI, RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT SPECIALISTE RESEAUX ET SYSTEMES INFORMATIQUES »

8. Les renseignements complémentaires relatifs à cet avis d'appel à candidature pourront être obtenus au siège du programme LISUNGI-Système de filets sociaux, sis Siège du PARSEGD, Forêt de la patte d'oie, Route de l'aéroport, Batignolles, Brazzaville (République du Congo); Tél : 00242 066644919 / 00242 05 526 52 96; E-mail : lisungiprojet@gmail.com.

Fait à Brazzaville, le 16 mai 2014.

Le Coordonnateur de LISUNGI
Alfred Constant KIAKOUAMA.

Idées-forces, sujets en débat

Anecdotes, petites phrases, cris du cœur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société.

☐ «Ceux qui retournent leurs vestes ? J'ai déjà bu cela jusqu'à la lie. Le coq n'est surpris que quand il se retrouve avec une corde au cou; celle du pied est dans son habitude.»

Denis Sassou N'Gusso, président du Congo, rencontre citoyenne à Étoumbi (Cuvette-Ouest), 19 mai 2014

☐ «Les comptes des partis politiques sont comme des comptes publics. Un parti politique fonctionne à partir des dotations que lui versent l'État ou de dons qui sont subventionnés par des réductions d'impôts. Dès lors que c'est de l'argent public, il faut la même transparence que pour les comptes publics.»

Gilles Carrez, président de la commission des Finances de l'Assemblée nationale française, Europe 1, le 21 mai 2014

☐ «La doctrine ne doit pas ignorer la légitimité. Et la légitimité comme la souveraineté sont des pouvoirs détenus par le peuple, et personne n'a nullement le droit de se substituer au peuple sous prétexte du respect de la légalité.»

Guy César Wilfrid Nguesso, Club 2002 Pur (majorité présidentielle), discours à l'occasion du 1^{er} congrès Extraordinaire du parti, Brazzaville le 16 mai 2014

☐ «Le leadership n'est pas un droit, c'est un devoir... L'absence de leadership européen met l'Europe en danger car sans vision, sans cap et sans priorité.»

Nicolas Sarkozy, ancien président français, Le Point, 22 mai 2014

☐ «La négritude n'est pas dépassée et elle ne sera jamais dépassée. Elle s'est ouverte et c'est un progrès important.»

Paulin Houtondji, philosophe et universitaire béninois, Le Soleil (Sénégal), 22 mai 2014

☐ «L'Europe doit être un refuge sûr pour tous ceux qui sont persécutés, ceux qui ne peuvent pas vivre dans la paix et la sécurité.»

Martin Schulz, président du Parlement européen, Libération, 18 mai 2014

Séminaire de formation sur le traitement des images et le design avec Photoshop

Contenu des séminaires :

- Notions de mensuration, de couleur, de calque et de design
- Traitement et conception des images
- Retouche photos
- Conception des affiches publicitaires
- Conception de flyers, de logos et de cartes pro
- Importation et utilisation des plug-in Photoshop

Début : 27 mai 2014

Durée : 2 semaines

Coût : 35 000 Frs CFA + 1 marker non permanent

Conception et implémentation d'une base de données sur Microsoft ACCESS

Début : 6 Juin 2014

Durée : 2 semaines

Coût : 35 000 Frs CFA + 1 marker non permanent

Lieu : Immeuble en face du hall des légumes Agricongo marché total (derrière la fac de droit), à l'étage.

Contact : 06 937 60 54 / 05 556 90 64 MAG.SYS

MÉDIAS PUBLICS

Les journalistes demandent la délocalisation de Radio Brazzaville

La grève des agents de cette chaîne de radio a démarré le 16 mai. La confirmation a été donnée, ce 22 mai, par Ghislain Elanda, Secrétaire général de la Fédération syndicale des travailleurs de la communication (Fésytrac) section Radio Brazzaville.

Dénonçant les effets négatifs des rayons x, les journalistes de Radio Brazzaville réclament la délocalisation de leur siège. Ghislain Elanda, représentant des syndicats a évoqué les conditions de travail déplorables des agents. Il a cité le manque d'un studio moderne et d'un bus

pour les reportages ou simplement le manque de rames de papier.

À cela s'ajoute la mise à l'écart des journalistes lors des reportages d'État tant internes qu'externes. Une attitude qui laisse les journalistes de Radio Brazzaville songeurs quant à la place réelle de leur média dans le paysage radiophonique congolais. Des faits qui ont poussé ces professionnels de la communication à exiger l'implication du cabinet ministériel pour que leurs conditions de travail soient améliorées. Malheureusement aucun écho ne leur parvient de la tulle.

D'où la grève lancée depuis le 16 mai. En attendant qu'une solution soit trouvée à leurs doléances, une équipe restreinte composée de stagiaires accom-

plit un service minimum de 7 heures à 19 heures.

Le Secrétaire général de la Fésytrac section Radio Brazzaville, représentant de l'intersyndicale de la Confédération syndicale de la Confédération syndicale des travailleurs du Congo (CSTC), Ghislain Elanda, affirme être ouvert au dialogue avec le ministère de la Communication. Et de renchérir: «Notre mouvement ne vise que l'amélioration des conditions de travail des agents.»

Rappelons que la radio, qui émet ses programmes depuis 1999, emploie au moins 90 agents (journalistes, techniciens, stagiaires, bénévoles et autres prestataires).

Fortuné Ibara et Rodolphe Gassay Mouandzah (stagiaire)

OPPORTUNITÉS D'AFFAIRES

Des investisseurs français séjournent au Congo

Une mission de la Chambre de commerce et d'industrie de la région de Paris-Ile de France, représentant seize entreprises, séjourne à Brazzaville dans le but de nouer des contacts d'affaires avec les entreprises et certaines institutions congolaises.

Une grande tribune économique couplée avec des rencontres d'affaires directes a été organisée le 22 mai à la Chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture et des métiers de Brazzaville. En présence de l'ambassadeur de France au Congo, Jean Pierre Vidon, du directeur de cabinet du ministre du Commerce et des Approvisionnements, André Komba, le président de la Chambre de commerce, Paul Obambi, a saisi l'occasion pour présenter aux investisseurs français l'environnement congolais

des affaires. Du point de vue administratif, Paul Obambi a confirmé aux Français que de profondes réformes ont été engagées par le gouvernement visant à faciliter la création d'une entreprise. À ce propos, il a affirmé que présentement, il est possible pour un investisseur au Congo de créer une entreprise en une semaine. Une politique adoptée par le gouvernement pour attirer massivement les investisseurs au Congo et favoriser la diversification économique, et ainsi encourager la création d'emplois.

Dans son intervention, l'ambassadeur de France au Congo, qui a reconnu la contribution de son pays dans l'économie congolaise, a fait savoir que la France restait à ce jour le plus grand employeur au Congo, avec plus de 180 entreprises implantées. Ces investissements français au Congo, a

renchéri Jean Pierre Vidon, ont permis la création de plus de 15.000 emplois directs. Dans l'ensemble, ces opérateurs économiques français sont intéressés à investir au Congo car ils se disent impressionnés par les opportunités du pays qui leur ont été présentées.

Les seize entreprises venues au Congo offrent des services dans plusieurs secteurs d'activités, notamment les secteurs de l'ingénierie du bâtiment et de l'aménagement des espaces publics et privés, la fabrication d'équipements et matériels pour le traitement des déchets et l'extraction huile. D'autres sociétés interviennent dans la distribution d'appareils de connexion énergétique, l'énergie renouvelable, la radiocommunication, ou dans l'équipement et l'ingénierie dans le domaine de la fibre optique.

Firmin Oyé

INSCRIPTION

Téléphone : +242 06 913 81 45 | +242 06 992 04 91

E-mail : iprc@iprc-training.org / Site web: www.iprc-training.org

BP: 537 Brazzaville - République du Congo

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise des séminaires de formation à Brazzaville, Pointe-Noire et Kinshasa suivant le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, contactez-nous aux numéros indiqués ci-dessus.

CODE	INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
GMP06	Suivi et contrôle d'exécution des marchés publics	5 jours	09 au 13 juin 2014
FF3	Gestion de la fiscalité de la paie	3 jours	10 au 12 juin 2014
EP10	Gestion de bureau et administration pour assistants administratifs et secrétaires de direction	4 jours	16 au 19 juin 2014
MDP03	Planification, budgétisation, exécution et contrôle de projet	15 jours	16 juin au 04 juillet 2014
GMP05	Gestion des délais dans l'exécution des contrats des marchés publics : élaboration et suivi du plan de passation des marchés	5 jours	23 au 27 juin 2014





République du Congo

Programme Lisungi
Plan National d'Action Sociale

Banque Mondiale

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N°10/2014/UGP-LISUNGI**« Relatif au Recrutement d'un consultant Spécialiste Suivi et Evaluation (SSE) »**

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu de l'Association Internationale de Développement (IDA) de la Banque Mondiale un crédit pour cofinancer le programme LISUNGI-Système de filets sociaux, et se propose d'utiliser une partie des fonds pour recruter le Spécialiste Suivi et Evaluation (SSE) de l'Unité de Gestion dudit projet.

2. Sous la supervision générale du Coordonnateur du projet, le Spécialiste Suivi et Evaluation est responsable des activités liées au système de suivi et évaluation, en collaboration avec les cadres de l'UGP et les partenaires. A ce titre, il est chargé de :

- développer et de mettre en place d'un système de suivi-évaluation ;
- veiller à l'atteinte des indicateurs clés du projet
- préparer des évaluations rigoureuses de l'impact des interventions de filets sociaux, globalement et pour chaque composante du projet;
- préparer des évaluations pour mesurer l'impact du programme sur les bénéficiaires (évaluation de l'impact)
- préparer la stratégie pour les audits sociaux et techniques;
- élaborer des rapports sur l'état d'avancement du projet.

3. Le contrat du SSE sera d'un (1) an renouvelable une fois par reconduction sous réserve de l'évaluation annuelle satisfaisante de ses performances et ce jusqu'à la fin du projet, après une période probatoire de six (6) mois au cours de la première année.

4. Le consultant SSE travaillera à Brazzaville, au siège du projet.

5. Pour conduire cette mission, le candidat ou la candidate devra justifier du profil suivant:

- a. avoir un diplôme d'Etudes Supérieures, minimum Master2, de préférence en informatique, économie, comptabilité, finances, management des projets de développement ou équivalent,
- b. avoir de bonnes connaissances théoriques et pratiques en suivi-évaluation.
- c. avoir cinq (5) années d'expérience minimum dans la formulation et/ou la mise en œuvre de pro-

grammes et projets de développement, dont trois (3) dans une position similaire dans un projet IDA, Union Européenne, Programme Alimentaire Mondial (PAM), UNICEF, OXFAM ou BAD.

d. justifier d'une bonne connaissance de la formulation des systèmes de suivi et évaluation, et des méthodes de suivi-évaluation pratiquées par différents partenaires techniques/financiers, notamment l'IDA e. faire preuve de la maîtrise des outils informatiques nécessaires pour son travail (Logiciels de Bureau-tique et internet),

f. la maîtrise des logiciels de système d'information géographique sera un atout

6. Le consultant sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans les Directives de la Banque Mondiale « Sélection et Emploi des consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale », Edition de janvier 2011.

7. Les dossiers de candidature (lettre de motivation, CV du candidat, les copies des diplômes, certificats de travail, ou tout autre document justifiant la formation, références concernant l'exécution de missions analogues, etc.) sont à déposer au plus tard le 03 juin 2014 aux adresses ci-dessous, sous pli fermé et portant la mention «AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N°10/2014/UGP-LISUNGI, relatif au recrutement d'un consultant Spécialiste en Suivi et évaluation » .

8. Les renseignements complémentaires relatifs à cet avis à manifestation d'intérêt pourront être obtenus au siège du programme LISUNGI-Système de filets sociaux, sis Siège du PARSEGD Forêt de la patte d'oie, Route de l'aéroport, Batignolles, Brazzaville (République du Congo); Tél : 00242 066644919 / 00242 05 526 52 96; E-mail : lisungiprojet@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 16 mai 2014.**Le Coordonnateur de LISUNGI
Alfred Constant KIAKOUAMA.-**

République du Congo

Programme Lisungi
Plan National d'Action Sociale

Banque Mondiale

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N°03/2014/UGP-LISUNGI**« Relatif au Recrutement du Comptable de l'Unité de Gestion du Projet Lisungi »**

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu de l'Association Internationale de Développement (IDA) de la Banque Mondiale un crédit pour cofinancer le programme LISUNGI-Système de filets sociaux, et se propose d'utiliser une partie des fonds pour recruter le Comptable de l'Unité de Gestion dudit projet.

2. Sous la supervision directe du Responsable Administratif et Financier du Projet, le comptable est chargé de : la tenue de la comptabilité, la révision comptable, l'établissement des comptes annuels, la réalisation des déclarations fiscales et sociales. Il veille à la bonne tenue du système d'information et de gestion basé sur le logiciel TOMPRO. Il assiste le RAF dans l'exécution de ses tâches.

3. Le comptable sera recruté pour une durée d'une (01) année renouvelable, sous réserve de l'évaluation semestrielle et annuelle satisfaisante de ses performances et ce jusqu'à la fin du projet, après une période probatoire de six (6) mois au cours de la première année.

4. Le comptable travaillera à Brazzaville, au siège du projet.

5. Pour conduire cette mission, le comptable devra :

- être de nationalité congolaise ;
- avoir un diplôme universitaire, au moins un BTS en comptabilité ou en gestion financière ;
- démontrer d'au moins cinq (05) ans d'expérience en matière de gestion comptable au poste de comptable au sein d'un ou plusieurs projets financés par les bail-

leurs de fonds ou d'une grande entreprise du secteur privé ;

-avoir une parfaite maîtrise du logiciel TOMPRO.

6. Le consultant sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans les Directives de la Banque Mondiale « Sélection et Emploi des consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale », Edition de janvier 2011.

7. Les dossiers de candidature (lettre de motivation, CV du candidat, les copies des diplômes, certificats de travail, ou tout autre document justifiant la formation, références concernant l'exécution de missions analogues, etc.) sont à déposer au plus tard le 03 juin 2014 aux adresses ci-dessous, sous pli fermé et portant la mention «AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°03/2014/UGP-LISUNGI, RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN COMPTABLE POUR LISUNGI».

8. Les renseignements complémentaires relatifs à cet avis à manifestation d'intérêt pourront être obtenus au siège du programme LISUNGI-Système de filets sociaux, sis Forêt de la patte d'oie, Route de l'aéroport, Batignolles, Brazzaville (République du Congo); Tél : 00242 066644919 / 00242 05 526 52 96; E-mail : lisungiprojet@gmail.com.

Fait à Brazzaville, le 16 mai 2014.**Le Coordonnateur de LISUNGI****Alfred Constant KIAKOUAMA.**

République du Congo

Programme Lisungi
Plan National d'Action Sociale

Banque Mondiale

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N°06/2014/UGP-LISUNGI**« Relatif au Recrutement de l'Auditeur interne de l'Unité de Gestion du Projet LISUNGI »**

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu de l'Association Internationale de Développement (IDA) de la Banque Mondiale un crédit pour cofinancer le programme LISUNGI-Système de filets sociaux, et se propose d'utiliser une partie des fonds pour recruter l'auditeur interne de l'Unité de Gestion dudit programme.

2. Sous la supervision directe du Coordonnateur du Projet, l'Auditeur interne est chargé de conduire et diriger la réalisation d'audit de gestion, d'audit de résultats, d'audits financiers, d'audits de conformité et d'optimisation des ressources ainsi que des investigations.

3. L'Auditeur interne sera recruté pour une durée d'une (01) année renouvelable, sous réserve de l'évaluation semestrielle et annuelle satisfaisante de ses performances et ce jusqu'à la fin du projet, après une période probatoire de six (6) mois au cours de la première année.

4. L'Auditeur interne travaillera à Brazzaville, au siège du projet.

5. Pour conduire cette mission, l'Auditeur interne devra :

- avoir un diplôme universitaire issu de grandes écoles (minimum un BAC +5 en audit, contrôle de gestion, gestion, finances et comptabilité) ;
- démontrer au moins cinq (05) ans d'expérience en matière d'audit dans le secteur public ou privé ou dans des domaines connexes ;
- avoir une connaissance approfondie de l'audit de conformité et de l'audit de performance
- posséder des connaissances avérées en système d'information comptable, financière, de reporting et d'organisation des projets

-avoir une bonne connaissance de l'outil informatique notamment en informatique de gestion

-avoir des connaissances dans le domaine de la protection sociale/ gestion et paiement des prestations sociales

6. L'Auditeur interne sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans les Directives de la Banque Mondiale « Sélection et Emploi des consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale », Edition de janvier 2011.

7. Les dossiers de candidature (lettre de motivation, CV du candidat, les copies des diplômes, certificats de travail, ou tout autre document justifiant la formation, références concernant l'exécution de missions analogues, etc.) sont à déposer au plus tard le 03 juin 2014 aux adresses ci-dessous, sous pli fermé et portant la mention «AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N°06/2014/UGP-LISUNGI, RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN AUDITEUR INTERNE POUR LE PROJET LISUNGI».

8. Les renseignements complémentaires relatifs à cet avis d'appel à candidature pourront être obtenus au siège du programme LISUNGI-Système de filets sociaux, sis Forêt de la patte d'oie, Route de l'aéroport, Batignolles, Brazzaville (République du Congo); Tél : 00242 066644919 / 00242 05 526 52 96; E-mail : lisungiprojet@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 16 mai 2014.**Le Coordonnateur de LISUNGI****Alfred Constant KIAKOUAMA.**

République du Congo

Programme Lisungi
Plan National d'Action Sociale

Banque Mondiale

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N°12/2014/UGP-LISUNGI**« Relatif au recrutement de l'Assistant administratif de l'Unité de Gestion du Projet Lisungi »**

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu de l'Association Internationale de Développement (IDA) de la Banque Mondiale un crédit pour cofinancer le programme LISUNGI-Système de filets sociaux, et se propose d'utiliser une partie des fonds pour recruter l'Assistant administratif de l'Unité de Gestion dudit Programme.

2. Sous la supervision directe du coordonnateur du Projet, l'Assistant administratif prend part à la gestion administrative et comptable, à la préparation et au suivi complet des dossiers et des plannings d'activités. Il s'assure de la bonne tenue du système d'information et de gestion, organise et coordonne les informations internes et externes. Il gère les relations avec les clients, les fournisseurs et le personnel.

3. L'Assistant administratif sera recruté pour une durée d'une (01) année renouvelable, sous réserve de l'évaluation semestrielle et annuelle satisfaisante de ses performances et ce jusqu'à la fin du projet, après une période probatoire de six (6) mois au cours de la première année.

4. L'Assistant administratif travaillera à Brazzaville, au siège du projet.

5. Pour conduire cette mission, le candidat devra avoir au moins une licence professionnelle en gestion des organisations, assistant de gestion ou de direction, droit ou gestion financière

- démontrer d'au moins cinq (05) ans d'expérience en matière de gestion administrative et financière au poste d'assistant dans un ou plusieurs projets financés par les bailleurs de fonds ou dans une grande entreprise du secteur privé

-avoir des compétences en gestion financière et informatique de gestion

-avoir une parfaite maîtrise du français et de l'anglais, de l'expression écrite et orale

-avoir la maîtrise des logiciels de bureautique.

6. Le consultant sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans les Directives de la Banque Mondiale « Sélection et Emploi des consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale », Edition de janvier 2011.

7. Les dossiers de candidature (lettre de motivation, CV du candidat, les copies des diplômes, certificats de travail, ou tout autre document justifiant la formation, références concernant l'exécution de missions analogues, etc.) sont à déposer au plus tard le 03 juin 2014 aux adresses ci-dessous, sous pli fermé et portant la mention «AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N°12/2014/UGP-LISUNGI RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN ASSISTANT ADMINISTRATIF »

8. Les renseignements complémentaires relatifs à cet avis à manifestation d'intérêt pourront être obtenus au siège du programme LISUNGI-Système de filets sociaux, sis Forêt de la patte d'oie, Route de l'aéroport, Batignolles, Brazzaville (République du Congo); Tél : 00242 066644919 / 00242 05 526 52 96; E-mail : lisungiprojet@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 16 mai 2014.**Le Coordonnateur de LISUNGI****Alfred Constant KIAKOUAMA.**

ÉTUDES AU MAROC

Armand Mouyikoua conseille les candidats

Le recteur de l'université Marien-Ngouabi, qui a visité les stands érigés à l'occasion du Forum de l'étudiant africain, le 21 mai, en compagnie du ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Hellot Matson Mampouya, et d'autres autorités, a demandé aux jeunes Congolais de tenir compte du marché de l'emploi dans leur choix.

Le groupe L'étudiant et Maroc Export ont organisé les 20 et 21 mai, à Brazzaville, le Forum de l'étudiant africain. Cette caravane a connu la visite de nombreux élèves et étudiants de la capitale. Visitant l'exposition, le recteur de l'université Marien-Ngouabi, le professeur Armand Mouyikoua, s'est félicité du large panel de formations d'enseignement supérieur disponibles dans le pays. «C'est une très, très bonne chose pour nos étudiants qui ont la possibilité de s'épanouir dans plusieurs domaines non offerts par les universités locales, en particulier l'université Marien-Ngouabi, qui est la seule université publique», s'est-il réjoui. Il pense que les étudiants congolais désirant étudier au Maroc ont le choix pour leur formation, mais

qu'elle doit correspondre aux besoins de la société afin d'éviter le chômage après les études. «Il faut qu'ils tiennent compte aussi du marché de l'emploi. Je leur conseille de choisir entre le cinéma, l'ingénierie, le management et la kinésithérapie qui m'intéresse parce que nous avons effectivement un déficit important en la matière [...]; il faut qu'il y ait des gens formés dans ces domaines-là», a souhaité le recteur de l'université Marien-Ngouabi.

Selon Armand Mouyikoua, les relations entre le Congo et le Maroc, qui sont solides sur les plans économique, diplomatique et culturel devraient être aussi développées dans les domaines académiques, scientifiques et universitaires. «Il faut également cette coopération universitaire entre les universités congolaises, notamment Marien-Ngouabi, et du Maroc. C'est le challenge que nous allons certainement relever au cours de ce forum», a-t-il conclu.

Le ministre congolais de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Hellot Matson Mampouya, s'est félicité de cette initiative d'EDU Maroc qui aidera à consolider le tissu des cadres suffisamment bien formés.



Le ministre et le recteur visitant les stands en compagnie des organisateurs.

Il a rassuré les Marocains quant à la disponibilité du gouvernement, à travers les ministères de l'Éducation, à les accompagner ainsi que les jeunes étudiants afin que les engagements pris par les uns et les autres s'exécutent normalement.

«Cette exposition a permis à nos jeunes bacheliers d'avoir un panel et trouver les établissements qui répondent à leurs attentes. Je pense que le partenariat qui

va certainement s'établir entre EDU Maroc et un certain nombre d'étudiants ou établissements au Congo profitera à la formation des jeunes pour permettre à notre pays de disposer des ressources humaines bénéficiant d'une formation répondant non seulement à nos besoins mais aussi à la compétence individuelle de chacun d'eux», a indiqué le ministre. L'expérience de Brazzaville est un

succès, d'après la directrice du forum, Fatim-Zahra Bahjawi. «Nous avons eu beaucoup de demandes parce que la qualité de l'enseignement que nous mettons à disposition est très bonne. La prochaine édition aura lieu, en 2015, dans plus de trois pays francophones y compris le Congo», a-t-elle annoncé, remerciant les Congolais pour leur soutien et leur collaboration.

Parfait Wilfried Douniama

Arrêt sur image



Brazzaville : la détérioration du pont de Mikalou, dans le 6^e arrondissement Talangaï, ajoute aux embouteillages

THAÏLANDE

L'armée prend les rênes du pays

L'armée thaïlandaise a annoncé ce jeudi 22 mai, qu'elle prenait le contrôle de l'État et, par conséquent, suspendait la Constitution du pays. Selon l'armée, cette prise de pouvoir devrait permettre au pays de sortir de l'impasse dans laquelle il est plongé.

Le général Prayuth Chan-Ocha, qui annonçait, par voix de presse, la prise de pouvoir de l'armée thaïlandaise, a également expliqué que ce coup d'État permettrait à l'armée de restaurer l'ordre et de lancer des réformes.

Peu après le coup d'État, l'armée a décrété un couvre-feu qui devrait commencer à partir de jeudi soir, entre 22 heures et 5 heures du matin, de même que les radios et télévisions doivent cesser d'émettre leurs programmes. «Afin de donner des informations exactes à la population, toutes les radios et les télévisions doivent suspendre leurs programmes», a lu un porte-parole de l'armée à la télévision nationale. L'interdiction de rassemblements de plus de 5 personnes a, en outre, été prononcée.

Le coup d'État qui est intervenu en Thaïlande est le 18^e que le pays a connu depuis 1932, date de l'instauration de la monarchie constitutionnelle. Le dernier, en 2006, avait renversé Thaksin Shinawatra, et entraîné une série de crises politiques.

Tiras Andang



LE TELEPHONE DE BUREAU NOUVELLE GENERATION

EN LIGNE AVEC LE SUCCES : Poste OMNITOUCH 8082 My IC PHONE



✓ NE PERDEZ AUCUN APPEL DE VOS CLIENTS.

✓ AUGMENTEZ LA CROISSANCE DE VOTRE ACTIVITE.

- Ecran tactile de 7 pouces rétroéclairé
- Intelligence du Smartphone sur votre téléphone de bureau
- Personnalisation de la page d'accueil
- Carnet d'adresse, conférence, messagerie
- OMNITOUCH 8082, équipement SIP
- Combiné Bluetooth

CONTACTEZ NOUS DES AUJOURD'HUI

info@ofis-ort.com

www.ofis-reseaux-telecoms.com



Tél.: 06 600 0000

Agence de Pointe-Noire
319, Avenue Charles De Gaulle
Face à l'Hôtel Migitel

Tél.: 01 600 0000

Agence de Brazzaville
Boulevard Sassou Nguesso Centre-Ville
Face au Ministère des Postes & Télécommunications

AVIS DE RECRUTEMENT

Succursale au Congo de travaux routiers d'un grand groupe International de BTP recherche son Chef Comptable expérimenté.
Lieu de travail : Brazzaville - M'Pila.

Missions :

- Encadrement du personnel de l'agence de Brazzaville
- Communication avec le siège français des éléments de reporting comptable
- Validation des tableaux de cadrage trimestriels avant transfert au siège du groupe.
- Formations des comptables
- Vérifications quotidiennes des écritures comptables
- Création des fiches immobilisations et audit du suivi douanier
- Contrôle Hebdomadaires des Balances CG et Tiers
- Assurer la veille réglementaire
- Relation avec les conseils
- Etablissement des déclarations Fiscales (notamment : DSF, TVA, Patente)
- Etablissement des déclarations auprès des organismes sociaux
- Relation avec les banquiers
- Contrôle quotidien des positions de trésorerie
- Etablissement des prévisions de trésorerie
- Suivi des Cautions
- Suivi des contrats Fournisseurs et sous traitants
- Administration de l'outil comptable « SAP » (pilotage des demandes de création des périodes, des comptes CG, des Tiers,...)
- Administration de l'outil de paie « SAGE »
- Contrôle de l'OD de paye et des tableaux de cadrage

Adresser au Chef Comptable de DTP Terrassement Succursale Congo, sous pli, une Demande + 1 photo, copie des diplômes et attestations, copie de la carte d'identité, copie des certificats de travail. Préciser adresse et numéros de téléphone.

Date limite de dépôt des dossiers 27 mai 2014

DTP TERRASSEMENT Succursale Congo
Avenue de la Pointe Hollandaise – M'PILA - BRAZZAVILLE
Email : n.colombet@bouygues-construction.com



Annonce Total E&P Congo

Dans le cadre de sa politique de Développement Durable, Total E&P Congo, en relation avec le Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire chargé de l'Alphabétisation, soutient un projet qui vise à mettre en place des classes renforcées, à partir de la seconde, au Lycée Victor Augagneur.

Soixante (60) élèves de nationalité congolaise seront sélectionnés par concours (niveau troisième), pour constituer deux classes. Le concours sera organisé à Pointe-Noire en Aout 2014 à partir d'une présélection sur dossier.

Les élèves de 3ème intéressés doivent constituer un dossier de candidature contenant :

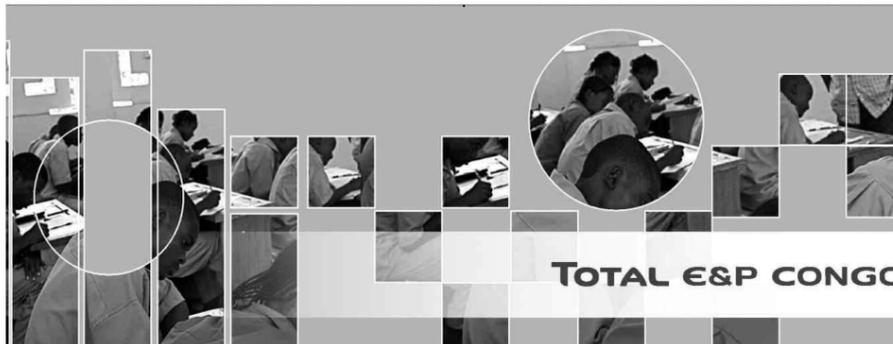
- Note du BEPC blanc organisé par la Direction Départementale ;
- Moyenne générale de l'année ;
- Bulletins scolaires des classes de 3ème et de 4ème ;
- Copie de l'acte de naissance ;
- Photos d'identité (2) ;
- Certificat de nationalité.

Les élèves doivent avoir entre 13 et 16 ans au moment de la remise des dossiers.

Le projet s'engage à prendre en charge certains frais : livres scolaires (au programme français), calculatrices scientifiques, frais d'inscriptions aux examens. Le reste des frais occasionnés par la scolarité des élèves sera à la charge des parents d'élèves.

Les dossiers de candidature doivent être déposés à Direction Départementale de l'Enseignement Primaire et Secondaire du département concerné ou au secrétariat du Lycée Victor Augagneur de Pointe-Noire.

Le dépôt des dossiers se fera du 12 mai au 13 juin, dernier délai.



AVIS DE RECRUTEMENT

Responsable Support Projet et Organisation H/F

- Justifier d'une expérience en pilotage de projet
- Maîtriser les Systèmes d'Informations Bancaire, la maîtrise de Delta Bank serait un avantage
- Maîtriser parfaitement le français, la maîtrise de l'anglais serait appréciée

Qualités

- Rigueur et méthodologie
- Sensibilité avérée pour le travail d'équipe en mode projet
- Capacité à fédérer autour d'un projet et à animer en environnement transverse

Les postulants sont priés de déposer leur dossier de candidature sous pli fermé avec la mention « Responsable Support Projet et Organisation » au Siège de la banque sis Avenue Amilcar Cabral à Brazzaville. Ils peuvent également adresser leur candidature à l'adresse suivante: rh.sgc@socgen.com

Composition du dossier :

- Un CV
- Une lettre de motivation
- Copie légalisée des diplômes

Date limite de dépôt des candidatures :

10 Juin 2014

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE CONGO



Société Générale Congo, filiale du Groupe Société Générale, vous offre la possibilité de rejoindre un groupe bancaire international avec un plan de carrière professionnelle évolutif.

Société Générale Congo, recherche un Responsable Support Projet et Organisation. L'intéressé sera rattaché au Secrétaire Général et aura pour tâches spécifiques de :

- Assister les différentes lignes métiers dans la rédaction des procédures en collaboration avec les responsables de services concernés
- Superviser la Maîtrise d'Ouvrage dans le support aux utilisateurs et les activités liés à la gestion applicative,
- Piloter les projets de SG Congo, le cas échéant, en collaboration avec les différentes lignes métiers et les plateformes basées hors Congo,
- Assurer une assistance méthodologique à la structuration et à la conduite des projets
- Participer à la conduite du changement en mettant en place les actions de communication et de formation des utilisateurs adaptées dans le cadre des nouveaux projets
- Prendre en charge des missions d'organisation au sein de SG Congo afin d'optimiser la productivité et la qualité des structures
- Piloter la conduite du changement dans le cadre de la Migration Delta V10

Profil recherché

- Justifier d'une expérience d'au moins 5 ans à un poste de Responsable de l'Organisation au sein d'un établissement bancaire

Société Générale Congo
Agence de Brazzaville
Avenue Amilcar Cabral
Brazzaville
République du Congo

Tél. (+242) 06 504 22 22
(+242) 06 504 22 23
(+242) 05 593 91 91
www.societegenerale.cg

Société Générale Congo
Société Anonyme
au capital de 10.000.000.000 FCFA
Siège Social :
Avenue Amilcar Cabral BP 598 Brazzaville
NIU P2011110001643081 RCCG/BZV/11B2902

AFRIQUE DU SUD

Jacob Zuma réélu à la tête du pays avec 62,15 %

Après les élections générales du 7 mai dernier, le président Jacob Zuma a été reconduit, le 21 mai, par les députés à la tête de l'Afrique du Sud, pour un second mandat.

Jacob Zuma a recueilli 62,15% de voix avec une majorité de 249 sièges sur 400 à l'Assemblée nationale. La réélection de Jacob Zuma à la tête de l'Afrique du Sud pour

un second mandat n'était qu'une certitude, car l'opposition ne présentait pas de concurrent. Il sera officiellement investi samedi prochain à Pretoria. La personnalité de Jacob Zuma, placé à la tête du pays depuis 2009, a été beaucoup contestée ces dernières années par l'opposition.

En effet, critiqué pour la cor-

ruption et les gaspillages de son gouvernement, l'on reproche également à Jacob Zuma d'avoir fait rénover sa résidence privée aux frais du contribuable pour 17 millions d'euros. Qu'à cela ne tienne, le président sud-africain a survécu à tous les scandales. Dans un pays dont la population active augmente bien plus vite que le nombre d'em-

ploiés, la question pour Jacob Zuma est maintenant de savoir s'il va agir avec plus de fermeté pour déplacer le centre de gravité économique vers la majorité, autrement dit vers les Sud-Africains noirs qui vivent toujours dans la pauvreté, vingt ans après la fin de l'apartheid. Ce débat économique de fond a été étouffé par la réconciliation

des années Mandela et le virage libéral pris par l'ANC depuis qu'il est arrivé aux affaires en 1990. Le discours d'investiture du président sud-africain, samedi, dira si le statu quo, mélangé de flou, d'incantations et d'immobilisme, va perdurer ou s'il va engager une nouvelle politique.

Tiras Andang

SOUDAN DU SUD

Les donateurs ont promis 600 millions de dollars

Réunis le mardi 20 mai à Oslo, en Norvège, les donateurs de la communauté internationale se sont engagés à verser cette somme pour lutter contre les effets de la guerre civile au Soudan du Sud, notamment la crise alimentaire qui y sévit depuis le début du conflit.

Les États-Unis se sont montrés les plus généreux à l'égard du Soudan du Sud en annonçant l'octroi d'une aide de 291 millions de dollars. L'Europe a, quant à elle, promis de donner 55 millions de dollars.

La somme de 1,8 milliard de dollars est nécessaire pour faire face à la famine sur place. À ce jour, les organisations humanitaires ne disposaient que d'un peu moins du tiers de la somme. La rencontre d'Oslo a donc permis de rassembler 600 millions de dollars supplémentaires auprès des pays riches pour aider les populations du pays. Il reste à réunir 660 millions pour combler les besoins.

L'ONU estime à près de quatre millions le nombre de personnes menacées de famine sur les onze millions que compte le Soudan du Sud. Cette situation, qui pourrait se solder par la mort de plus de 50 000 enfants avant la fin de l'année, s'est aggravée avec l'apparition du choléra dans les camps des déplacés. La réponse à la crise alimentaire au Soudan du Sud était une urgence pour la communauté internationale, les paysans ne pouvant plus semer leurs champs du fait de la guerre. Cette année, les récoltes sont mauvaises ; certaines régions sont inaccessibles en cette période de saison des pluies et des dizaines de milliers de personnes se trouvent dans l'impossibilité de recevoir une assistance humanitaire. Outre la nécessité de lutter contre la famine, les participants à la conférence d'Oslo ont plaidé pour que soit mis un terme au conflit menaçant aujourd'hui le Soudan du Sud de disparition après l'avoir ruiné en six mois de guerre.

Nestor N'Gampoula

NIGERIA

Les États-Unis envoient 80 militaires au Tchad pour rechercher les lycéennes enlevées

Le président américain Barack Obama a annoncé le 21 mai qu'un contingent de quatre-vingts militaires avait été déployé au Tchad pour participer aux recherches des jeunes filles enlevées par Boko Haram en avril à Chibok, au nord-est du Nigeria.

«Ces soldats soutiendront les opérations de renseignements, de surveillance et de vols de reconnaissance pour des missions au-dessus du nord du Nigeria et des régions voisines», explique le patron de la Maison-Blanche dans une lettre adressée au Congrès, conformément à la loi sur les «pouvoirs de guerre», qui stipule que le président doit le tenir informé d'un éventuel déploiement militaire à l'étranger. «[Ils] devraient rester sur le terrain tant que leur aide sera requise», précise-t-il. Les soldats envoyés au Tchad grâce à la collaboration de N'Djamena sont composés de deux équipes de quarante personnes. La première va s'occuper des drones de surveillance acheminés sur place ; la seconde est composée de responsa-

bles de la sécurité des hommes et du matériel. Ce contingent va permettre d'élargir le champ de recherches des otages au Nigeria, qui connaît un déchaînement de la violence attribuée à l'insurrection des islamistes de Boko Haram.

Ces djihadistes avaient revendiqué l'enlèvement de plus de deux lycéennes en avril à Chibok. Leur mouvement a aussi revendiqué une série d'attaques spectaculaires récentes, dont deux attentats à la voiture piégée à Abuja, la capitale fédérale, qui ont tué au total une centaine de personnes, des attentats dans le nord-est et à Jos, dans le centre du pays, dans lesquels près de 150 personnes ont péri.

L'enlèvement des lycéennes a déclenché une mobilisation internationale. Avant cette nouvelle aide, les États-Unis avaient envoyé sur le terrain des avions, des drones et une trentaine de civils et militaires. La Chine, la France, la Grande-Bretagne, Israël et d'autres pays ont proposé aussi leur aide au Nigeria pour localiser les otages.

Aux États-Unis, les élus démocrates et républicains soutiennent un engagement américain consé-

quent dans la recherche des jeunes Nigérianes enlevées, même s'il ne s'agit pas, pour l'instant, d'une intervention militaire sur le terrain. Cependant, certains hauts responsables de l'administration appellent Barack Obama à la prudence concernant les initiatives américaines. C'est le cas d'Amanda Dory, de la direction Afrique du ministère américain de la Défense, qui a mis en garde contre une opération qui pourrait mettre la vie des otages en danger. «Notre sentiment aujourd'hui est qu'elles ont été dispersées en petits groupes. Elles ne sont peut-être plus toutes au Nigeria», souligne-t-elle. «La complexité du terrain, la jungle pour une grande part, et les déplacements qui ont certainement eu lieu dans les semaines passées ont pour conséquence une zone de recherches plus vaste, un environnement difficile, et cela rend une opération de sauvetage difficile à imaginer.»

Nestor N'Gampoula



Pour l'achat d'un TENSIOMETRE Manopoire à 35.000 FCFA
Le STETHOSCOPE cardio master Est GRATUIT
Tel 242 06 905 73 73



FORAGE D'EAU ET CONSTRUCTION
FORECO SARI.

La meilleure solution à vos problèmes d'Eau Potable.

Contacts : 06 653 50 21 / 06 662 46 46
 Email : foreco.sari@yahoo.fr - Site web : www.foreco-sari.com
 Siège POINTE-NOIRE : RN 1 Loandjili face cimetièrre Mont Kamba
 Agence BRAZZAVILLE : 308 Avenue des 3 Martyrs Plateau des 15 ans

NOS COMPETENCES

- » Etudes Hydrogéologiques et Géophysiques
- » Réalisation et Maintenance des Forages d'Eau
- » Projet d'Adduction d'Eau Potable
- » Construction (bâtiments, château d'eau, ...)

FAUX FILTRES = VRAIS RISQUES

SEUL CFAO VOUS GARANTIT LES PIÈCES D'ORIGINE TOYOTA AUX MEILLEURS PRIX



- 1 Le manque de peinture sur la bague du filtre à huile
- 2 L'absence de "Made in Japan" et dans certains cas l'écriture "Use for Japanese car"
- 3 La typographie TOYOTA n'est pas respectée

Gardez votre véhicule en parfait état avec les pièces d'origine TOYOTA.



Pointe-Noire : 13 rue Côte Matève, Tél : 05 550 17 78 / 06 665 44 65
 Brazzaville : bld Denis Sassou Nguesso, Tél : 05 504 93 33 / 06 665 14 39
 www.cfaomotors-congo.com

Assurances et Réassurances du Congo

Nous vous accompagnons pour tous vos besoins en assurances.

- ASSURANCE AUTOMOBILE
- ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE
- ASSURANCE MALADIE
- ASSURANCE VOYAGE
- ASSURANCE TRANSPORT
- ASSURANCE GLOBALE BANQUE
- ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT
- ASSURANCE TOUS RISQUES (Chantiers, Montages et Essais)
- ASSURANCE INCENDIE
- ASSURANCE MULTI-RISQUES HABITATION
- ASSURANCE SCOLAIRE

ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU
 Protégez votre entreprise dès maintenant!

Onduleur APC 650 VA

Prix : 55.000 TTC

Garantie 3 ans

Revendeur agréé acer

Promotion Spéciale

Cartouche HP 21 N/C
Prix : 13.500 TTC

Cartouche HP 122 N/C
Prix : 8.500 TTC

Imprimante tout-en-un HP Deskjet 1050

A 49.000 TTC

Spécificités

- * Impression, Numérisation, Copie
- * A4; A5; A6; B5; C5; C6; DL; Enveloppes; Cartes
- * 1 port USB 2.0 haut débit
- * Jusqu'à 16 ppm en noir, 10 ppm en couleur
- * Garantie 1 an

Av. Alphonse Fondere, Immeuble CNSS, Centre-ville, Brazzaville, République du CONGO
 00242 05 381 34 34 / 06 881 34 34 - info@terratech-cg.com - www.terratech-cg.com



NOUS PORTONS À LA CONNAISSANCE
DE NOTRE AIMABLE CLIENTELE
L'OUVERTURE DEPUIS LE 18 AVRIL 2014
D'UNE AGENCE ECOBANK ADOLISIE

SISE À L'ANGLE DES AVENUES DE L'INDE-
PENDANCE ET DE LA RÉPUBLIQUE
(QUARTIER BALOUMBOU).

CETTE AGENCE DE PROXIMITE SERA
OUVERTE

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H00
À 16H00,

LE SAMEDI DE 9H00 À 14H00

LA DIRECTION GENERALE

CUVETTE-OUEST ET CUVETTE

Des retrouvailles édifiantes maillées de pics

La formule de ces échanges appelés « rencontres citoyennes » a intégré tout doucement l'arène politique du Congo Brazzaville et pris corps. À Étoumbi, dans la Cuvette-Ouest, et à Owando, dans la Cuvette, où a séjourné récemment le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, le caractère essentiel de ces réunions publiques ne s'est pas démenti, en même temps que leur côté imprévisible.



Le président Denis Sassou N'Guesso entouré des ministres Raymond Zéphirin Mboulou, Jean Jacques Bouya et du préfet Gilbert Mouanda-Mouanda

À quelque chose près, ces rencontres informelles sont des occasions uniques, au cours desquelles, dans le cas des partis politiques, les militants s'adressent de vive voix à leurs dirigeants parfois sans fioriture. Pour le président de la République qui en fait l'expérience depuis plusieurs années, ce

contact direct avec les forces vives du pays lui permet, à n'en point douter, d'apporter quelques notes utiles aux rapports officiels qu'il reçoit de ses collaborateurs à tous les niveaux. Les gens parlent...

Cuvette-Ouest

Étoumbi. 19 mai 2014. Salle de

réunion de la sous-préfecture. 16h14. Après la cérémonie d'accueil du président de la République à laquelle ils ont tous tenu à assister quatre heures plus tôt, les autorités locales, les cadres, les notables et les sages de la Cuvette-Ouest, présents à Étoumbi, prennent d'assaut la salle de réunion de la sous-pré-

fecture pour échanger avec le chef de l'État. Les places assises sont limitées, les retardataires se consolent du différé virtuel offert par les porte-voix installés dehors. Ils ont droit à la parole comme leurs amis restés dans la salle.

Le ton est donné par le préfet Gilbert Mouanda-Mouanda. Il salue d'abord le désenclavement de son département et tance en passant « ces gendarmes du monde qui veulent en imposer aux plus faibles ». A-t-il peut-être, en y mettant un peu de la forme, voulu entrer de plain-pied dans le débat sur le changement de la constitution qui défraie la chronique ? On peut y croire. Le préfet énonce ensuite, rapidement, la préséance de la rencontre et prend place. À son tour, le ministre Georges Moyen, intervenant en sa qualité de président du comité de suivi de la municipalisation accélérée de la Cuvette-Ouest, se dit satisfait du processus de modernisation en cours dans cette partie du pays d'où il est originaire. Il reconnaît que beaucoup reste encore à faire et en appelle, lors d'éventuelles discussions sur l'avenir du pays, à s'inspirer de la sagesse et du discernement. À sa suite, un représentant des notables, un délégué des jeunes et celui des sages ont été les plus expressifs sur le débat constitutionnel : « Monsieur le président de la République, la Cuvette-Ouest est unie derrière vous. N'ayez aucune crainte d'aller de l'avant, de changer la Constitution de 2002. » Le délégué des jeunes remet au chef de l'État un cahier dont la page de garde porte ces écrits : « Projet

de nouvelle constitution de la République du Congo. Contribution du département de la Cuvette-Ouest ». Rien n'a filtré sur le contenu de ce cahier. Applaudissements...

Frontières, agriculture, réseau routier, parc d'Odzala

Entouré du ministre de l'Intérieur, Raymond Mboulou, du ministre chargé de l'Aménagement du territoire et des Grands travaux, Jean-Jacques Bouya, ainsi que du préfet, devant plusieurs autres membres du gouvernement, le président de la République ouvre le débat en lingala après avoir remercié ses interlocuteurs des cadeaux qui lui ont été apportés : « Que celui qui a quelque chose à dire ne s'empêche pas de parler librement ; que personne ne pense avoir tort de dire ce qui lui tient à cœur ; que nul ne craigne d'être envoyé en prison pour ce qu'il aurait déclaré ici. » Ainsi lâchée, la parole a été prise par une vingtaine d'intervenants. Pendant un peu plus de deux heures, ces derniers se sont exprimés autour de problèmes d'intérêt national et local : la porosité des frontières congolaises avec « la présence régulière de soldats et officiers gabonais » à l'intérieur du territoire congolais ; les suites de l'Opération de police « Mbata ya Bakolo » ; le Fonds de soutien à l'agriculture ; l'entretien routier ; la délocalisation du siège du Parc national d'Odzala. Des préoccupations sur lesquelles le président de la République a accordé la parole aux ministres concernés.

(...)

Sur les frontières et « Mbata ya Bakolo »

Le ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation rassure que les discussions sont en cours avec les États voisins, notamment le Gabon, la RDC et l'Angola pour régler les problèmes qui se posent. Raymond Zéphirin Mboulou a noté « quelques failles » observées « effectivement » à la frontière avec le Gabon, indiquant par contre qu'avec l'Angola, les choses sont rentrées dans l'ordre depuis le dernier incident de Kimongo au mois d'octobre 2013. Il a aussi précisé que mise à part l'opération de police en cours, la recon-

duction à la frontière de sujets étrangers de diverses nationalités en situation irrégulière a commencé en 2012 à Ouesso, dans la Sangha, à Oyo, dans la Cuvette et à Pointe-Noire. Dans le cas des ressortissants de la RDC, en dehors des résidents irréguliers, il y a eu plusieurs retours volontaires depuis le déclenchement de Mbata ya Bakolo.

« Que ceux qui hébergent ou emploient des sujets entrés irrégulièrement au Congo régularisent leur situation », a-t-il conclu.

Le Fonds de soutien à l'agriculture (FSA)

Le ministre de l'Agriculture et de l'Élevage Rigobert Maboundou s'est expliqué sur l'usage fait des crédits alloués au FSA et la différence qui existe entre ce fonds et le Crédit agricole. Le premier est constitué de fonds que l'État a disposés pour soutenir l'activité



agricole des particuliers sur présentation d'un projet jugé sérieux. Le second peut être un prêt consenti par une banque. Les deux sont des prêts remboursables et non des subventions. Pour ce qui est du FSA, le ministre a reconnu que « les différents prêts consentis au démar-

rage de celui-ci n'ont pas servi au secteur ». D'où, d'après ses explications, l'expérimentation d'une nouvelle phase de ce fonds qui passe par « une transition du paysannat à la modernisation de l'agriculture », par la dotation d'équipements (tracteurs, charrues, pulvérisateurs). L'accent est mis sur les cultures vivrières (maïs, bananes, pomme de terre, manioc), le tout appuyé par la formation des agriculteurs. Sur la production du café et du cacao, Rigobert Maboundou a évoqué la pépinière de 170.000 plants et aussi la formation des spécialistes.

CUVETTE-OUEST ET CUVETTE

Des retrouvailles édifiantes ...

(...) Cuvette

À l'instar de sa voisine de l'ouest, la Cuvette a réservé un accueil solennel au chef de l'État. Dans la salle comble où est convoquée la rencontre citoyenne, les déclarations s'enchaînent. Le préfet Pierre Cébert Iboko Onanga parle du moment bienvenu pour « penser à l'avenir du département et du Congo ». Pour ne pas se prononcer sur la question cruciale, qui sans doute occupait sa pensée à ce moment, il demande au président de la République, au terme de cette « rencontre citoyenne », de dire quelque chose qui maintienne un espoir parmi les habitants de la Cuvette. Lorsqu'il intervient à son tour, un jeune, parlant au nom de tous ses compagnons du département, livre un message à la fois incitatif et suggestif : « Monsieur le président de la République, allez plus loin, allez au-delà de 2016 », puis aussi : « S'il vous plaît monsieur le président de la République, ne nous décevez pas, n'abandonnez pas, ne ruinez pas nos espoirs en l'avenir, ne nous exposez plus à la division... »



Denis Sassou N'Guesso lors de la rencontre citoyenne d'Owando

Les femmes à haute voix !



La représentante des femmes de la Cuvette

Plus exigeante et aussi inattendue a été cette femme à la voix forte, qui

en a sans doute heurté certains. Au nom des femmes de la Cuvette, cette oratrice a indiqué : « En de-

hors de vous, monsieur le président de la République, personne ne nous rassure, même pas ceux qui vous entourent maintenant. » Elle a répété cette lourde sentence à deux reprises, arrachant salves d'applaudissements et cris excités de l'assistance. « Prenez donc vos responsabilités et si la Constitution du 20 janvier devient un obstacle, il faut la changer sans hésiter », a poursuivi la représentante des femmes qui, pour terminer, a remis au président de la République un cahier puis un stylo, supports avec lesquels, entouré d'experts en la matière, confiait-elle, Denis Sassou N'Guesso devra réfléchir à



Pierre Cébert Iboko Onanga

un nouveau projet de Constitution. Sur le même engagement, se sont prononcés les sages de la Cuvette : « Les jeunes veulent le changement,

leur délégué. On peut penser la même chose lorsqu'on écoute le président de la République faire allusion à l'arbitrage du souverain pri-

Denis Sassou N'Guesso : « Quel usage faisons-nous de ces routes... ? »

Après cette première phase d'échanges qui a duré trois heures, le chef de l'État est revenu sur une série de questions restées sans réponse : la délocalisation du siège du Parc d'Odzala : « Bon ordre a été remis », a-t-il tranché. La transhumance des hommes politiques ? Aucun nom n'a été cité dans la salle, mais à la réponse à cette « dénonciation » d'un intervenant presque en transe, Denis Sassou N'Guesso a eu recours à une anecdote : « Ceux qui retournent leurs vestes, j'ai déjà vu cela jusqu'à la lie. Le coq n'est surpris que quand il se retrouve avec une corde au cou ; celle du pied est dans son habitude. » Auteur de *Le manguier, le fleuve et la souris*, il a visé la page 75 de cet ouvrage qu'il était, dit-il, en train de relire. À cette page se trouve la description de « la souris » qui vous ronge le pied.

« Notre génération a beaucoup donné... »

Puis il a parlé des routes pour dire que d'ici à la fin de l'année en cours, tous les chefs-lieux des départements seront reliés à Brazzaville par route bitumée à l'exception du département de la Likouala ; qu'à la fin de l'année 2015, la RN 1 reliant Pointe-Noire à Brazzaville sera terminée ; le prolongement de la RN2 vers Ouesso sera achevée. Et de tirer le chapeau à la génération à laquelle il appartient : « Notre génération a beaucoup donné, nous accomplissons notre part de mission historique avec beaucoup de conviction depuis 50 ans, sans la peur au ventre, affrontant les risques, il nous suffit de bénéficier du soutien du peuple ; ce qui est le cas et nous le ressentons dans tout le pays. » Mais le président de la République constate que malgré les efforts consentis par le gouvernement, et contrairement à leur vocation, ces voies bitumées, nombreuses déjà dans le pays, ne servent pas encore à acheminer comme il se doit les produits issus des activités agropastorales dans le pays. Il s'interroge en passant : « Quel usage faisons-nous de ces routes, d'autant qu'on peut circuler sur de bonnes distances sans voir fleurir des produits sortis de nos terres arables ? »

L'entretien routier

Le ministre de l'Équipement et des Travaux publics, Émile Ouosso, a rappelé le démarrage « depuis le 25 avril de l'ouverture de plusieurs chantiers routiers à travers le pays ». La Cuvette-Ouest, a-t-il dit, n'est pas en reste. Des routes en terre, qui seront couvertes de latérites concernent plusieurs axes allant de Mbomo, Oloba et de Kellé, Oyabi vers la frontière du Gabon. En tout, plus de 300 km. « Depuis cinq ans, ce sont au moins 800 km de route en terre réhabilités dans ce département et au moins 8.000 dans tout le pays. » Émile Ouosso a noté quelques retards dans le déblocage des fonds publics et la réserve des opérateurs privés adjudicataires lorsqu'ils ne sont pas payés à temps.

les femmes veulent le changement de la Constitution, les sages de plusieurs départements l'ont déjà fait avant nous. Écoutez-les donc ! »

Vers une consultation référendaire ?

Les sages de la Cuvette sont allés dans ce sens : « En démocratie, c'est le peuple qui décide. Il est question maintenant de lui poser une question simple. Est-il pour ou contre l'adoption d'une nouvelle constitution ? », proposait

maire. Ce fut encore le cas le 19 mai à Owando. Mais avec ce bout de phrase à valeur d'avertissement : « Aucun autre peuple, ou aucun autre dirigeant ne dictera au peuple congolais ce que sera l'avenir de son pays et de ses institutions », puis également : « Jamais, je ne permettrai que la paix et la tranquillité chèrement acquises soient troublées dans le pays. »

Gankama N'Siah

MARCHÉ DU DISQUE

L'album "Le temps de l'esprit" se vend bien

Le promoteur de MCI, Claude Isidore Miéré, producteur de la sœur Belle Agniélé, a dressé le bilan des deux albums de ce chanteur de la musique divine : « Conversion » et « Le temps de l'esprit » mis sur le marché respectivement en 2009 et 2013.



Le dernier album de la sœur Belle Agniélé, mis sur le marché en 2013, poursuit son petit bonhomme de chemin. Pour le promoteur de la maison MCI productions, les ventes de cet album qu'on peut retrouver au Casino (ex-Score) ou encore, les ventes de proximité, sont satisfaisantes. Pour preuve, les 1.000 exemplaires versions Europe en boîtier cristal, ont été liquidés le jour même de la présentation de l'album à l'hôtel Ledger Piazza (ex-Méridien). À cette occasion, des ventes ont été faites en gros. Par ailleurs, les 5.000 exemplaires version Afrique produits en Chine ne sont pas encore totalement épuisés, mais ça se passe très bien, puisqu'il n'y a plus rien dans les dépôts, tous les exemplaires étant dans le circuit. S'agissant du DVD, Claude Isidore Miéré en a produit 2.000 en version Afrique (réalisés en France) et 2.000 en version cristal. À ce niveau tout se passe bien également puisqu'il vient de lancer un deuxième lot de 1.000 DVD en

version Afrique et de 1.000 DVD en version cristal, pour éviter une éventuelle rupture de stock. Faisant l'étude comparative des ventes du premier et du second

«Les deux albums se vendent très bien. C'est une preuve que la sœur Belle Agniélé s'est confirmée. Aujourd'hui, tout le monde la connaît, et elle est devenue très populaire. Les gens aiment des chansons comme Musique divine ; Nkolo bikamua ; Kumama, figurant dans le nouvel opus, tout comme Nzambe monene ou Conversion, musiques contenues dans le premier album. C'est dire que son répertoire a évolué»

album, le promoteur de la maison MCI productions est satisfait, faisant remarquer que même le premier album *Conversion* continue de se vendre. «Les deux albums se vendent très bien. C'est une preuve que la sœur Belle Agniélé s'est confirmée. Aujourd'hui, tout le monde la connaît, et elle est devenue très populaire. Les gens aiment des chansons comme *Musique divine ; Nkolo bikamua ; Kumama, figurant dans le nouvel opus, tout comme Nzambe monene*

ou *Conversion, musiques contenues dans le premier album. C'est dire que son répertoire a évolué», a rappelé le producteur.*

Le public réclame des productions scéniques

La promotion qui avait commencé avec fracas, s'est estompée tout d'un coup. La raison, explique le producteur, est très simple. «Brazzaville manque de salles de spectacles. Or pendant la période des grandes pluies, on ne peut pas se hasarder à organiser un concert en plein air. Et la salle du Palais des Congrès pouvant abriter des spectacles, est en travaux. Il faut donc attendre la saison sèche, donc à partir de juin, on va pouvoir relancer la promotion scénique», a indiqué Claude Isidore Miéré, qui entend faire prêter l'artiste dans plusieurs localités du pays.

Enfin, il a annoncé que le groupe Les Roches des âges, composé à 100% de Congolais de Brazzaville, répète trois fois par semaine, et vient de recruter une jeune sœur qui joue du synthé. Selon un des membres du groupe: «Nous voulons faire une musique chrétienne

destinée à tout le monde à tout instant de la journée. Je crois qu'en toute modestie, nous avons réussi.» Notons qu'en deux albums, la sœur Belle Agniélé a déjà reçu près d'une dizaine de trophées. Très modestement, elle affirme ne pas jouer de la musique sacrée pour les trophées. Son vœu est plutôt que «Dieu sache que sur terre, il y a son chanteur qui fait quelque chose pour lui».

Bruno Okokana

IN MEMORIAM

24 mai 2004 - 24 mai 2014, voici 10 ans déjà qu'il a plu à l'Eternel notre Dieu de rappeler à lui notre papa Camille Ofoulou. Cette date commémorative les enfants Ofoulou et famille recommandent à toutes personnes qui l'ont connue d'avoir une pensée pieuse pour lui. Que son âme repose en paix



PROGRAMME DES OBSÈQUES DE PAULINE NGALA-OKANDZE

L'honorable François Ondaï-Akiéra, Clotilde Ibara et Thierry Nougou ont le profond regret d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur mère, tante et grand-tante, Pauline Ngala-Okandzé, survenu vendredi 16 mai 2014 à Brazzaville. L'inhumation aura lieu, le samedi 24 mai, selon le programme ci-après :
8H30 : levée de corps à la morgue municipale
10h : recueillement au domicile familial sis au n° 36, rue Manguéguégué, à Talangaï (quartier Texaco)
12h : départ pour le cimetière Bouka VIP
14h : fin de la cérémonie.



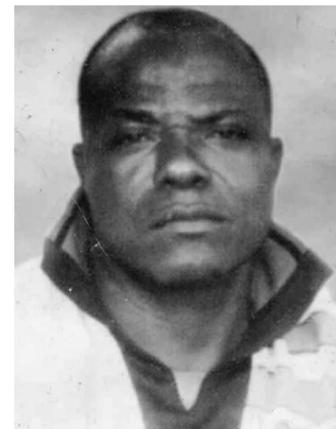
NÉCROLOGIE

Le Réseau panafricain des journalistes et l'Association des journalistes reporters ont le profond regret d'annoncer aux journalistes le décès inopiné de leur consœur Marie Jeanne Ngatsio, camerawoman à la Télévision nationale congolaise, survenu le dimanche 18 mai au CHU de Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n°132 rue Bakoukouya à Poto-Poto 2. La date d'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



IN MEMORIAM

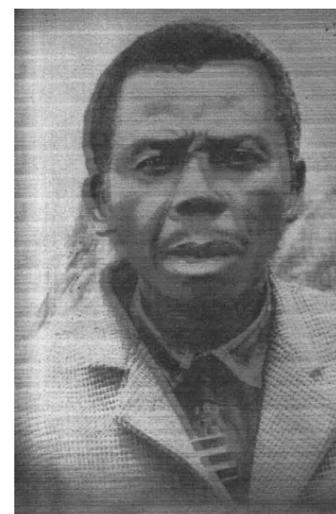
24 mai 2010- 24 mai 2014
Voici quatre (4) ans que le Seigneur a rappelé dans son royaume notre Aliby Henri Babouri. En cette date anniversaire, les familles Abomangoli, Ngandongo et Babouri BOMANGOLI, les amis et connaissances vous prient d'avoir une pensée pieuse pour sa mémoire. Une messe d'action de grâce sera dite ce jour à Sainte-Marie de Ouenze à 6h45. Direction des assurances



24 mai 2013 - 24 mai 2014
Une année déjà que notre frère Lessebé Exaucé Surprise Presley vit dans l'au delà au milieu des anges et des saints. A cette occasion la veuve Lessebé Faustine Atomiss née Zanga Marie Claire et les enfants prient tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse pour lui. Une messe d'actions de grâce pour le repos de son âme sera dite le 23 mai 2014 à 6h en l'église Saint Louis de Maufort de Mikalou Talangaï. « Exaucé le Benjamin tu es gravé dans nos cœurs nous ne t'oublierons jamais. Que le Seigneur te trouve une place au près de lui ». Repos éternel



25 mai 1968 - 25 mai 2014
46 ans déjà que notre père Miet Clément vit dans l'au delà au milieu des anges et des saints. A cette occasion les enfants Miet Clément et famille sis au 63 avenue Lenine à Mougali invitent amis et connaissances à s'associer à eux pour une messe d'actions de grâce pour le repos éternel de son âme. La cérémonie de prière aura lieu le 25 mai 2014 à 11h en l'église Saint Esprit de Mougali.



AIRFRANCE SKYTEAM
FRANCE IS IN THE AIR

AU DÉPART DU CONGO
PARIS **11 VOLS**
PAR SEMAINE

AIRFRANCE_KLM WWW.AIRFRANCE.GG
* vols par semaine au départ de Pointe Noire*, 4 vols par semaine au départ de Brazzaville. * À partir du 21/06/2014. Demandez-vous auprès d'Air France au 00 342 95 531 71 51, de votre agence de voyages ou sur www.airfrance.cg

OFIS
TRAINING
Center

OFIS
IT. Services. People. You trust.

Ensemble, améliorons votre performance !

Formation	Durée	Date	Ville
Avril 2014			
Windows 7 : Prise en main de votre poste de travail	1 jour	14	Pointe-Noire
Windows 8 : Prise en main de votre poste de travail	1 jour	15	Pointe-Noire
Word 2010/2013 : Fonctions de base	3 jours	16-18	Pointe-Noire
Excel 2010/2013 : Fonctions de base	3 jours	22-24	Pointe-Noire
Excel 2010/2013 Tableaux et Graphiques Croisés Dynamiques	1 jour	29	Pointe-Noire
Piloter un projet avec Ms Project 2010	3 jours	28-30	Pointe-Noire
Troubleshooting Windows 7 in Enterprise + Certification	3 jours	28-30	Brazzaville
Mai 2014			
CCNA + Certification 200-120	10 jours	5-17	Pointe-Noire
Windows Server 2008 + Certification	5 jours	19-23	Brazzaville
Créer les sites webs avec les CMS Joomla 2.5 et Drupal 7	5 jours	19-23	Brazzaville
ITIL V3 Foundation + Certification	3 jours	26-28	Pointe-Noire
Créer les sites webs avec les CMS Joomla 2.5 et Drupal 7	5 jours	26-30	Pointe-Noire

Télé: 06 600 0000

Agence de Pointe-Noire
319, Avenue Charles De Gaulle
Face à l'Hôtel Migitel

info@ofis-otc.com
www.ofis-otc.com

Télé: 01 600 0000

Agence de Brazzaville
Boulevard Sassou Nguesso Centre-Ville
Face au Ministère des Postes & Télécommunications

Manu Dibango
fête ses 80 ans à l'Olympia

TV5MONDE | Demain, 24 mai à 22h

www.tv5monde.com

Kinshasa — Brazzaville

Connectées à tout notre Réseau

ECAir
Bienvenue chez vous

Contact: +243 851 851 851 (Kinshasa)
+ 242 065 09 05 09 (Congo) + 331 78 77 78 77 (France)
www.flyecair.com / relationclients@flyecair.com

EDUMAROC

Forum de l'Étudiant Africain

20 et 21 Mai 2014
Chambre de Commerce
Brazzaville

Études au Maroc vous intéressent ?

30 grandes écoles et universités marocaines vous présentent leurs offres de formation et vous orientent vers les meilleurs choix de carrière.

Contactez-nous au : 06 953 07 44 - 06 669 14 72

ORGANISATEURS: Maroc Export, GROUPE L'ÉTUDIANT Marocain
PARTENAIRES: O.F.E.C.A., LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE, TELE CONGO, ARCANÉIA
TRANSPORTEUR OFFICIEL: Maroc Air Maroc

Pas de crédit ? Garde le SOURIRE avec

WARID SO-V-NGA

Appelle maintenant, Paie plus tard.

Pour emprunter du crédit de communication :
Compose *1818*1# OK pour obtenir 100 FCFA de crédit.
Compose *1818*2# OK pour obtenir 200 FCFA de crédit.

Le crédit emprunté est remboursable à la prochaine recharge
Offre soumise à conditions.

WARID
Passer à l'action

www.waridtel.cg | 04 400 01 23 ou 123

BUROTOP IRIS

www.burotop.com

Ordinateur portable HP COMPAQ

- Processeur Intel Dual Core à 2.4 GHz
- Mémoire RAM 4 Go
- Disque dur de 500 Go
- Ecran panoramique 15.6"
- Garantie 1 an

+ 1 sac offert

225.000 FCFA*HT

Prix HT, paiement au comptant, ne concerne pas les clients à terme, dans la limite de 1 pièce par client.

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Tel: 04 453 53 53 - 06 958 87 88

DIPLOMATIE

Imposition du visa entre les deux Congo

Le ministre de l'Intérieur de la RDC craint que la persistance de ce qu'il convient maintenant d'appeler une « crise » puisse à terme affecter les bonnes relations que les deux capitales entretiennent depuis des lustres.

Un passeport muni d'un visa est désormais exigé à tout Congolais de la RDC désireux de se rendre à Brazzaville. Cette décision des autorités de la République du Congo n'est pas bien

digérée par le ministre de l'Intérieur de la RDC, Richard Muyej, qui déclare regretter la tournure que semble prendre les événements après l'expulsion des ressortissants de la RDC dans le cadre de l'opération « Mbata ya bakolo ».

Par principe de réciprocité, la RDC s'est vue obligée d'appliquer la même mesure à l'endroit des Congolais de Brazzaville, a fait remarquer le ministre qui in-



Le ministre de l'Intérieur, Richard Muyej

tervenait le mercredi dernier depuis Goma à la Conférence hebdomadaire des Nations unies. « J'ai tout de suite demandé à la DGM d'en faire autant », a indiqué Richard Muyej tout en déplorant le fait que des compatriotes, quoique détenant le laissez-passer qui

avait encore court légal entre les deux rives se soient vus expulsés. Et d'ajouter qu'en lieu et place, on leur a exigé le passeport et le visa.

« C'est une politique que nous n'aimons pas beaucoup », susurre le ministre qui prône le dialogue entre les autorités de

deux capitales les plus rapprochées du monde. Il pense que Brazzaville et Kinshasa ont intérêt à sauvegarder les relations déjà bonnes qui unissent leurs peuples. « Ce que nous voulons est que nous nous rencontrions parce que tout ce qui se passe est contraire aux accords que nous avons convenus lors de la tripartite Angola-République démocratique du Congo-République du Congo », dit le ministre. Entre-temps, l'obtention du visa d'entrée au Congo-Brazzaville reste assorti des conditionnalités qui rendent laborieuse toute démarche au point de dissuader de nombreux requérants à ne plus effectuer la traversée. Une réunion interministérielle entre représentants des deux Congo est attendue dans les prochaines heures, à en croire des sources.

Alain Diasso

RETOMBÉES DE L'OPÉRATION "MBATA YA BAKOLO"

La SCTP au bord de l'asphyxie

Selon les responsables de cette société publique, les recettes de la traversée du fleuve Congo ont diminué de 80%.



Le trafic fluvial a baissé d'un cran entre Kinshasa et Brazzaville

La Société congolaise des transports et ports (SCTP) est l'une des entreprises à ressentir le contrecoup de l'opération « Mbata ya bakoko » ayant conduit à l'expulsion des ressortissants de la RDC résidant irrégulièrement à Brazzaville. Cette entreprise publique qui tire une part importante de ses ressources de l'exploitation portuaire ainsi que du transport fluvial passe actuellement ses pires moments depuis l'amorce du refoulement des Congolais de la RDC à Brazzaville. En termes des recettes, l'on note une chute libre. La traversée du fleuve n'étant plus régulière, les recettes engrangées par cette activité ont, en effet, diminué de 80% passant de dix à deux millions de FC (soit, de 10.840 à 2.168 dollars) par jour. Ces révélations ont été faites mercredi par les responsables de cette entreprise qui précisent, par ailleurs, que les deux millions en question « ne sont produits que par les canots rapides puisque la traversée par bac est jusqu'ici gratuite, et elle est presque à sens unique, à savoir de Brazzaville à Kinshasa ». C'est de manière stoïque qu'ils travaillent par ces temps qui courent, plusieurs services publics et privés dépendant du trafic fluvial entre Kinshasa et Brazzaville ayant été obligés de revoir leurs prétentions à la baisse. Le Beach Ngobila a, depuis lors, perdu de sa superbe. L'engouement n'y est presque plus. C'est à peine qu'un canon rapide accoste. Les chargeurs tournent les pouces. Dans ces conditions, rien d'étonnant que jusqu'aux heures de midi, aucun canon rapide n'a traversé au grand dam des responsables de la SCTP obligés de faire avec. « Les recettes ont davantage baissé pour se situer à 500.000 FC (543 dollars) à ce jour suite à l'exigence des visas », fait observer un agent de la SCTP plutôt soucieux de son job. Dans les milieux de cette entreprise publique, le discours est à l'apaisement et à la conciliation entre les autorités de deux rives afin de mettre fin à cette situation éprouvante pour de nombreux ménages, de part et d'autre du fleuve Congo.

A.D.

FORMATION

Un plan média pour renforcer la sensibilisation sur la révision du Code de la famille

Une cinquantaine de journalistes aussi bien de l'audio visuel que de la presse écrite ont été conviés à un atelier de deux jours organisé du 20 au 21 mai à l'hôtel Sultani par le ministère du Genre, de la Famille et de l'Enfant avec l'appui de l'Unicef, l'Unfpa et de l'Union européenne sur la révision du Code de la famille, projet actuellement sous examen au Sénat.

L'objectif de la formation était de susciter l'implication des journalistes dans le processus de la révision de la loi n°87-010 du 1er août 1987 portant Code de la famille pour qu'à travers leurs productions qu'ils puissent aider la population à mieux comprendre le bien fondé de cette révision qui s'avère importante au regard des impératifs de l'heure en matière des droits humains qui mettent en évidence les notions du genre et de l'égalité des droits.

Au terme de cette formation participative, les journalistes ont produit un plan média reprenant des différentes activités à mener dans le cadre du processus de la révision du Code de la famille. Les activités qui seront très prochainement menées par les journalistes ont pour objectif de vulgariser, sensibiliser et mener un plaidoyer pour susciter l'adhésion des uns et des autres dans le projet de révision du Code de la famille. Ouvert et clôturé par le ministre

du Genre, de la Famille et de l'Enfant, Geneviève Inagosi, cet atelier a été vraiment un espace d'échange entre les journalistes et les formateurs. La pertinence des questions posées par les journalistes démontre à suffisance qu'ils attachent un intérêt particulier à ce Code qui régit notamment la vie des conjoints dans les ménages, les droits de successions, les libéralités... d'où la nécessité d'informer la communauté.

Les raisons de la révision du Code de la famille

Entré en vigueur depuis 1987, le Code de la famille est aujourd'hui en déphasage avec plusieurs instruments juridiques internationaux et nationaux que le pays a signé. Il est donc important de revoir certaines dispositions de ce Code. C'est le travail qu'a déployé depuis longtemps Geneviève Inagosi qui multiplie son plaidoyer auprès des différentes parties prenantes.

Dans son exposé sur le contexte de la réforme sur le Code de la famille, Anny Nkenda du ministère du Genre, de la Famille et de l'Enfant a laissé entendre qu'il y a plusieurs raisons qui ont milité en faveur de la révisitation de ce Code. Elle cite, pour ce faire, « le changement du nom du pays, de l'organisation territoriale, de la monnaie, de la vétusté et

la caducité de certaines dispositions qui ne cadrent plus avec le respect des engagements internationaux librement souscrits par le pays ». Pour toutes ces raisons, pense-t-elle, il faut revisiter ce Code et l'actuel projet sous examen, indique-t-elle, a le bénéfice de mettre en exergue la concertation et le dialogue entre les époux. « Il écarte les inégalités entre l'homme et la femme », parce que de l'avis d'Anny Nkenda, les inégalités qui persistent dans l'actuel Code doivent être éliminées car elles freinent l'entrepreneuriat de la femme. Pour Geneviève Inagosi, la révision du Code de la famille est un processus qui mérite l'appropriation de tous, « car la paix et la quiétude de nos familles en dépend. Les messages-clés réalisés vous permettront d'accompagner le processus en cours... ». La représentante de l'Unicef en RDC, Barbara Bentein, qui reconnaît la place qu'occupent les médias dans la transformation de la société a souligné qu'il est important que ce Code soit débattu pour une appropriation par les médias. « Je suis persuadée qu'au terme de cet atelier, les malentendus sont dissipés et que les médias sont bien équipés pour soutenir le processus de la révision ».

Aline Nzuzi

DROITS DE L'HOMME

Création d'un comité de soutien d'Eugène Diomi Ndongala

La structure créée par des ONG vise à obtenir la libération, sans condition, du député déchu et président de la Démocratie chrétienne (DC) considéré comme prisonnier politique.

Des ONG des droits de l'Homme établies en RDC ont officiellement annoncé, lors d'une manifestation organisée le 22 mai dans la salle paroissiale Notre-Dame-de-Fatima, à Gombe, la création du comité de soutien d'Eugène Diomi Ndongala.

Ce comité, a souligné le président de l'Association congolaise pour l'accès à la justice (Acaj), Me Georges Kapiamba, est un groupe d'ONG des droits de l'Homme auxquelles se sont associées des personnalités afin de cogiter ensemble sur des actions pouvant conduire à l'obtention de la liberté d'Eugène Diomi Ndongala qui, on le sait, est condamné à dix ans de prison. La structure n'est pas, a-t-on souligné, un comité constitué de manière verticale. Elle est plutôt un groupe qui se réunit selon le besoin.

Mener des actions légales

Pour Me Georges, ce comité va mener ses actions en se conformant aux prescrits de la loi. Il s'agit, selon ce juriste, de mobiliser un certain nombre de personnes tant sur le plan national qu'international autour de cet idéal qu'est la libération d'Eugène Diomi Ndongala considéré comme prisonnier politique.



La salle, lors de la présentation du comité de soutien de Diomi Ndongala

Sur le plan national, en effet, le comité de soutien d'Eugène Diomi compte mobiliser des ONG de défense des droits de l'homme, les organisations professionnelles, les partis politiques, les missions diplomatiques, les organisations intergouvernementales et les agences de l'ONU ainsi que les structures concernées dans la mise en œuvre de l'accord de paix d'Addis-Abeba, etc. alors que sur le plan international, ce comité vise l'Union parlementaire, les parlementaires de l'Union européenne, les Etats considérés comme pouvant avoir l'obligation morale d'intervenir compte tenu des liens historiques qui les unissent avec le Congo, etc.

Une affaire de tous

Dans les différentes interventions enregistrées lors de cette activité dont celles des députés nationaux

Jean-Claude Vuemba et Eméry Okundji ainsi que des acteurs politiques dont Lisanga Bonganga, Félix Tshisekedi, Jacquemain Shabani, le Pr Kalele, Pascaline Kudura, etc., tous ont considéré Diomi Ndongala comme un prisonnier politique. Selon eux, l'affaire de viol sur mineures n'a été montée que pour lui imposer le silence, compte tenu de ses opinions sur les élections de 2011 et sur la conduite des affaires de l'Etat. « Cet emprisonnement est l'une des tactiques du gouvernement pour réduire au silence certaines personnalités considérées comme gênantes par leurs opinions sur la conduite des affaires de l'Etat », a souligné le président de l'Acaj.

M^e Georges Kapiamba et tous ceux qui ont pris la parole à cette occasion ont reconnu que ce combat n'est pas seulement l'affaire des

défenseurs des droits de l'Homme mais de tout le monde. « Eugène Diomi exerçait ses activités selon les prescrits de la Constitution et les instruments internationaux. Cette affaire de viol sur mineures a été inventée pour l'empêcher d'exercer ses droits de l'opposition. Pour le faire taire, le pouvoir a fait un passage en force en violation des lois et repères qui régissent la RDC », a souligné le député Eméry Okundji, qui a fustigé les procédures et les schémas utilisés pour détenir le président de la DC. Alors que pour Lisanga Bonganga, parler de Diomi Ndongala serait, parler de tous les opposants arrêtés et de tous les prisonniers politiques ainsi que des violations des droits de l'Homme. Reconnaisant en Diomi Ndongala, un acteur politique engagé et disponible à tout moment que le pays

avait besoin de lui, au-delà de son amour pour le Congo, son courage ainsi que sa détermination à dire la vérité voire à mourir pour cette vérité, Félix Tshisekedi, Jacquemain Shabani, Jean-Claude Vuemba et le Pr Kalele ont recommandé de lui rendre la pareille. C'est pourquoi ils ont préconisé des actions de masse en sa faveur.

Emmanuel Cole de la Fondation Bill Clinton pour la paix, qui a brossé l'état des lieux de la loi d'amnistie en RDC, a appelé à l'application des recommandations des concertations nationales. Le directeur exécutif adjoint de la Voix des sans-voix pour les droits de l'Homme (VSV), Rostin Manketa Nkwahata, a rappelé les droits fondamentaux de l'opposition en démocratie qu'il a considérés comme les termes de référence pour évaluer le niveau de la démocratie.

L'organisation a fait intervenir deux bénéficiaires de la loi d'amnistie qui ont été arrêtés dans le cadre de l'affaire Impérium associé également à Diomi Ndongala. Verdict Mituntua et Mme Marie Kabungama ont témoigné sur leur innocence et celle du député déchu ainsi que sur leurs conditions de détention dans les différents lieux d'incarcération où ils sont passés. En plus des organisations citées, la Ligue des électeurs, Anges du ciel et la Nouvelle société civile font également parties du comité de soutien créé.

Lucien Dianzenza

La RDC appelée à renforcer la réforme sécuritaire

Le pays est exhorté à mener une lutte acharnée contre l'impunité « pour que les auteurs de violations des droits de l'Homme, parmi les groupes armés et les agents de l'Etat, soient traduits en justice, soient redevables ».

Deux cent trente-deux cas de violations des droits de l'Homme ont été commis sur le territoire national au mois d'avril 2014. C'est ce qu'a révélé le Bureau conjoint des Nations unies aux droits de l'Homme (BCNUDH) en RDC à travers son dernier rapport publié mercredi à Kinshasa. Il s'agit notamment des cas d'atteintes au droit à l'intégrité physique, à la liberté et à la sécurité de la personne, des atteintes à la vie et au droit de propriété perpétrées particulièrement dans les provinces du Nord et Sud-Kivu. Ces nouvelles statistiques représentent une augmentation d'environ 23 % par rapport au mois de mars. Tous ces cas de violation des droits de l'Homme perpétrés généralement par les hommes en uniforme ainsi que par les groupes armés ont été pour la plupart enregistrés au Nord et Sud-Kivu, a indiqué Scott Campbell, le directeur de BCNUDH.

Tout en félicitant les efforts fournis par le gouvernement et la société civile dans ce secteur, le BCNUDH plaide pour la consolidation de la réforme sécuritaire à travers notamment la formation des militaires et policiers. Exhortation a aussi été faite au gouvernement d'intensifier la lutte contre l'impunité et de sanctionner les responsables de violations des droits de l'Homme jusqu'à leur exclusion des services publics. Il en est de même des auteurs des viols et autres cas similaires qui sont astreints à être déferés devant la justice pour répondre de leurs actes de sorte qu'ils soient redevables.

Enfonçant le clou, un rapport de la Ligue des électeurs (LE) élaboré avec le concours de la Fédération internationale des droits de l'Homme (FIDH) publié mercredi à Kinshasa indique qu'environ trois cents personnes, surtout civiles, avaient été tuées dans la répression des attaques perpétrées par les adeptes du pasteur Mukungubila le 30 décembre 2013 à Kinshasa, Lubumbashi et Kindu.

Alain Diasso

CLIMAT DES AFFAIRES

Initiative du Katanga pour mettre fin au désordre dans sa fiscalité

L'autorité provinciale a rendu public un recueil reprenant tous les textes légaux et réglementaires liés aux impôts, droits, taxes et redevances revenant à la province.

L'initiative vise ainsi à instaurer plus de transparence dans le paiement des droits dus au trésor public et, surtout, à mettre fin à l'opacité créée et entretenue volontairement par quelques fonctionnaires véreux. En effet, comme la Fédération des entreprises du Congo - Katanga l'a fait remarquer au cours de nombreuses rencontres avec la presse, la capitale économique de la RDC enregistre à elle-seule au moins 60% des contentieux du pays. Près de 90% de ces contentieux touchent le secteur minier. Autre chiffre évocateur, 80% des contentieux concernent les questions de procédures, pas la valeur. Ces révélations expliquent l'importance même accordée à la publication d'un tel recueil par les autorités du Katanga.

Le gouverneur Moïse Katumbi a salué la publication d'un docu-

ment qui répond, selon lui, à une préoccupation majeure de la province. Il s'agit, a-t-il martelé, de rendre plus transparent le paiement des droits dus au trésor public. Aussi ce recueil s'inscrit-il dans la droite ligne de l'assainissement du climat des affaires pour mettre fin à l'opacité et, surtout, lutter plus efficacement contre les tracasseries administratives, a renchéri pour sa part le ministre provincial en charge des Finances, de l'Economie et du Commerce, Christian Mwando Nsimba. Avec ce recueil, le contribuable n'est plus livré à lui-même, et les instruments juridiques cessent d'être des documents secrets inaccessibles aux assujettis dans l'acquiescement de leurs obligations fiscales. En dehors de l'opacité, il y a aussi toute la fraude organisée et encouragée par la présentation à l'assujetti des documents indéchiffrables et souvent falsifiés. Dans le chapitre des nouvelles dispositions, Charles Mwando Nsimba a interdit la perception de frais additionnels, sauf en cas de pénalités,

par les services d'assiette du reste rémunérés par la rétrocession que la Direction des recettes du Katanga (DGRKAT) leur a accordée. Autre chose, tous les paiements devront désormais s'effectuer uniquement par voie bancaire dans les villes, et aux guichets de la DGRKAT dans les milieux ruraux contre délivrance d'une quittance. Il est interdit d'effectuer des paiements directs auprès des fonctionnaires de l'administration. En cas de réclamation, le plaignant ne devra s'en prendre qu'à lui-même. Pour le Comité de pilotage de l'amélioration du climat des affaires, le recueil doit être non seulement utilisé comme une bible dans le domaine du paiement des taxes, impôts et autres frais dus à l'Etat mais les autres provinces du pays devront emboîter le pas au Katanga pour aider le pays dans ses efforts de mettre fin à toutes les contraintes à l'amélioration du climat des affaires. Un défi majeur pour grignoter des points le classement Doing Business.

Laurent Essolomwa

ORDRE DES AVOCATS

Le bâtonnier Mbuy Mbiye désavoué

Ses collègues de Lubumbashi, dans le Katanga, lui reprochent la mauvaise gestion de ce corps.

Dans une pétition adressée au Doyen du Conseil national près la Cour suprême de justice, une soixantaine d'avocats du barreau de Lubumbashi, dans la province du Katanga, a exigé le départ du bâtonnier national, Mbuy Mbiye. Ces juristes, qui le récusent, l'accusent de mauvaise gestion du corps des avocats. Ils demandent, par conséquent, au Doyen

de convoquer d'urgence une assemblée élective en vue de mettre fin à la cacophonie qui, selon eux, a été délibérément créée. « *Ayant pris conscience de la mauvaise gestion de notre corps, devant l'histoire et nos responsabilités, nous proclamons notre désobéissance à M. le Bâtonnier national Mbuy Mbiye, au Conseil national de l'ordre (CNO) jusqu'à l'élection du nouveau bâtonnier national et du nouveau CNO pour mauvaise ges-*

tion de celui-ci. Et pour cause d'indignité, nous demandons au doyen du Conseil national du barreau près la Cour suprême de convoquer urgemment une assemblée élective pour mettre fin à la cacophonie créée délibérément », ont noté ces avocats.

Le mécontentement généralisé est motivé notamment par l'instrumentalisation du CNO à des fins de règlement des comptes. Pour ces juristes, en effet, qui estiment qu'il est de principe qu'un chef, un dirigeant, ne peut être obéi que pour autant qu'il se conforme à la loi et assure la gestion du corps dans l'intérêt de ce lui-ci et de ses membres, cette structure n'apparaît plus comme un modèle pour les avocats. "Le CNO est instrumentalisé aux fins de vengeance



Le bâtonnier Mbuy Mbiye

sur la base de mensonges, de règlement des comptes et n'apparaît plus comme un modèle pour les avocats", ont-ils appuyé. Leur

action, note-t-on, vise le respect des règles qui régissent le corps des avocats.

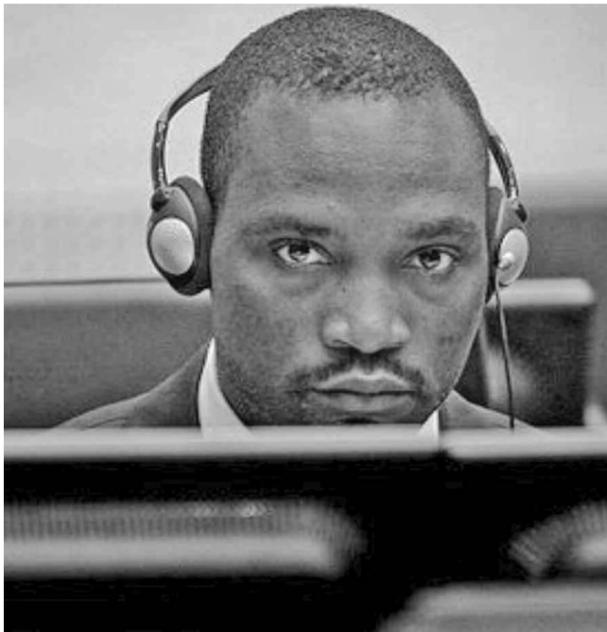
Lucien Dianzenza

« Ayant pris conscience de la mauvaise gestion de notre corps, devant l'histoire et nos responsabilités, nous proclamons notre désobéissance à M. le Bâtonnier national Mbuy Mbiye, au Conseil national de l'ordre (CNO) jusqu'à l'élection du nouveau bâtonnier national et du nouveau CNO pour mauvaise gestion de celui-ci. Et pour cause d'indignité, nous demandons au doyen du Conseil national du barreau près la Cour suprême de convoquer urgemment une assemblée élective pour mettre fin à la cacophonie créée délibérément »

PROCÈS GERMAIN KATANGA

La sentence des juges ce vendredi

Le chef milicien a été retenu coupable de complicité de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre commis lors du massacre du village de Bogoro dans l'est de la RDC en 2003.



Germain Katanga

C'est ce 23 mai que la Cour pénale internationale va prononcer sa sentence contre Germain Katanga. Après un premier verdict tombé le 7 mars derniers dans lequel le chef milicien avait été reconnu coupable de complicité de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre commis lors du massacre du village de Bogoro (à 25 km au sud de Bunia en Province Orientale) en 2003, il s'agit cette fois de prononcer la peine requise contre ce seigneur de guerre. Au terme de ce premier jugement, Germain Katanga avait été acquitté de crimes de viol, de la réduction à l'esclavage sexuel ainsi que de celui de l'utilisation des enfants soldats.

Dans les milieux des ONG de dé-

fense des droits de l'Homme, l'on souhaite que la peine à lui infliger soit la plus forte possible. Déjà, la procureure Fatou Bensouda avait annoncé les couleurs lorsqu'elle requit début mai devant la Cour une

peine « lourde et efficace » de 22 à 25 ans de prison. Même ressentiment dans le camp des victimes qui espèrent que la peine qui sera prononcée contre Germain Katanga soit à la hauteur des préjudices subis.

« *A la douleur d'avoir perdu des proches, s'ajoutent les difficultés de retrouver un niveau de vie décent* », rappelait encore à la Cour un des avo-

cats de la partie civile.

En tout état de cause, Germain Katanga risque gros dans ce jugement au regard du rôle joué dans les événements de 2003. Il est, en effet, présenté comme un « intermédiaire privilégié même s'il n'avait pas le contrôle de la milice Ngiti partie combattre les villageois Hemas de Bogoro. C'est par lui qu'ont transité les armes distribuées à la milice. Pour ses avocats, l'ancien chef de la milice FRPI n'est qu'un bouc émissaire dans cette affaire dont les maîtres d'œuvre se terrent à Kinshasa, Kigali et Kamapla et qui se livrent à une guerre sans merci par milices interposées pour s'emparer des richesses de l'est de la RDC.

Alain Diasso

FOOTBALL

Alain Kaluyitukadioko reçoit le titre de meilleur buteur du Qatar

Auteur de vingt-deux buts cette saison à Al Ahly Doha, Alain Kaluyitukadioko s'est vu honorer du titre de meilleur buteur et de deuxième meilleur joueur de la saison au Qatar.

La saison sportive 2013-2014 s'achève dans pratiquement tous les championnats nationaux de football et c'est l'heure des recom-

Alain Kaluyitukadioko compte quatre buts de plus que l'Argentin Saez, bien devant d'autres joueurs renommés comme le Brésilien Néné (ancien de Monaco) et le Burkinabé Moumouni Dagano d'Al Saliya (club d'Yves Diba Ilunga). Il demeure donc un atout sûr pour la sélection congolaise, les Léopards, engagée aux éliminatoires de la Coupe



Alain Kaluyitukadioko, meilleur buteur primé au Qatar

penses, avant l'ouverture de la Coupe du monde au Brésil à partir du 7 juin 2014. Et les meilleurs de la saison ont été mis sur des piédestaux dans différentes cérémonies de remise des prix. Et parmi eux, on note la présence d'un Congolais ; l'attaquant international de la RDC, Alain Kaluyitukadioko a reçu pour sa part le trophée de meilleur buteur de la saison au Qatar au cours d'une cérémonie organisée à Doha. L'ancien joueur de l'AS V.Club et du TP Mazembe a inscrit cette saison vingt-deux buts en vingt-six titularisations avec Ala Ahly Doha.

d'Afrique des Nations 2015 au Maroc. L'on rappelle que les éliminatoires débutent au mois de septembre et s'achèvent en novembre 2014. Et l'attaquant congolais d'Al Ahly Doha (où il joue avec son compatriote Patou Kabangu Mulota), espère-t-on, pourra être pour les six matchs de la RDC dans un laps de temps très réduit.

Notons que d'autres Africains ont aussi

été honorés au cours de la soirée de remise de trophées aux meilleurs du football qatari à Doha. Il s'agit de l'entraîneur tunisien Sami Trabelsi d'Al Saliya, désigné meilleur entraîneur du Qatar, de l'ex-international algérien, Nadir Belhadj, de l'équipe d'Al Saad, qui a obtenu le trophée de meilleur joueur de la saison, juste devant Alain Kaluyitukadioko qui, en plus d'être meilleur buteur termine deuxième meilleur joueur, devant le Sud-Coréen Nam Tiehi de l'équipe de Lekhwia.

Martin Enyimo

INTERVIEW. TOMA LUNTUMBUE

« L'on peut changer le visage de Kinshasa qui est en voie de « dubaïisation »

Historien de l'art de formation, artiste et commissaire d'exposition résidant à Bruxelles, Toma Muteba Luntumbue a une part active dans le projet Design Fab Kinshasa qui vise à terme la création d'une plate-forme de designers. Son souhait, a-t-il confié aux Dépêches de Brazzaville, est d'aboutir à la mise sur pied d'un événement important en RDC « qui soit un rendez-vous incontournable dans le domaine du design parce que la richesse culturelle du Congo est méconnue ». Du reste, Toma estime que le pays doit « s'inscrire dans une sorte de cartographie pour briser son enclavement ».

Les Dépêches de Brazzaville : Quel est l'intérêt d'un projet comme Design fab Kinshasa ?

Toma Muteba Luntumbue : La richesse et la diversité culturelle de la République démocratique du Congo est un levier d'une forme d'innovation pour inventer et réinventer un vivre ensemble urbain. Nous importons trop de produits dans ce pays alors que nous avons énormément de créateurs et une énorme industrie. Ce projet est là pour sensibiliser les gens sur le fait que les créateurs ne sont pas valorisés, ne sont pas suffisamment mis en relation avec les sites de production des industriels pour créer justement tous les objets du quotidien avec une identité propre au Congo contemporain.

LDB : Quel genre de bénéfice pourrait en tirer la capitale ?

TML : Kinshasa est une ville qui a eu un retentissement internatio-

nal dans le domaine de la musique et dont les artistes réputés sont les musiciens. Mais dans les autres domaines, comme ceux de la création plastique, il y a un vrai problème de méconnaissance des talents existants. Je pense donc que la plate-forme de design peut aussi servir d'espace d'éducation pour les pouvoirs publics congolais qui doivent se rendre compte que pour moderniser et trouver des solutions pour l'aménagement urbain de Kinshasa, il ne faut pas toujours chercher des solutions ailleurs alors qu'ensemble en créant des synergies entre les inventeurs et les créateurs, parce qu'il y en a en nombre, l'on peut changer le visage de Kinshasa qui est en voie de « dubaïisation ». Elle prend le visage d'une ville frappée par une forme d'uniformisation et perd son identité alors que nous avons des cultures très très riches et qui peuvent inspirer la forme urbaine. Design Fab Kinshasa, c'est à terme l'envie que dans un restaurant kinois l'on puisse manger dans une assiette créée à Kinshasa, l'on puisse boire dans un verre fabriqué à Kinshasa. Que l'on fasse des photos devant des bâtiments construits par des Kinnois, etc. Que l'identité de Kinshasa se voie, s'expérimente dans le parcours des rues de Kinshasa.

LDB : Quel est le processus suivi par le projet Design Fab Kinshasa ?

TML : Il y a une énorme créativité ici et la plate-forme est là pour que cette scène de créateurs puisse prendre conscience de son potentiel et qu'elle puisse se rendre visible. L'exposition que nous allons



Toma Muteba Luntumbue

organiser ici à Kinshasa avec les productions réalisées notamment avec Chanimetal qui est une entreprise spécialisée, un chantier naval essentiellement. Les créateurs vont imaginer des objets qui vont être produits ici à Kinshasa selon les normes industrielles pour montrer que l'on n'a pas besoin d'importer des bancs publics ni des objets de consommation courante et que nos créateurs peuvent concevoir des objets adaptés à notre façon contemporaine et moderne de vivre. Et cela doit devenir une habitude, une pratique normale comme c'est le cas en Turquie, en Chine ou dans d'autres endroits du monde. Nous avons tous les éléments essentiels pour fabriquer et consommer congolais. Non pas pour se replier sur nous-mêmes car ce pays est véritablement un sous-continent et le potentiel qu'il y a ici peut vraiment étonner le

monde. Moi je crois beaucoup en l'innovation, en l'esprit et au génie créateur des Congolais. Nous ne sommes là que pour stimuler et attirer l'attention sur le fait que l'on néglige trop souvent des solutions locales en allant tout de suite importer des pensées et des sciences que l'on croit supérieures alors que nous pouvons créer par nous-mêmes et solutionner nos problèmes par nous-mêmes.

LDB : Dans quel ordre situez-vous le premier atelier animé par le designer belge Xavier Lust ?

TML : Ce que j'ai imaginé à ce stade-ci c'est d'abord mettre en relation ces créateurs qui sont architectes d'intérieurs et artistes de plusieurs disciplines apparentées avec des designers qui travaillent sur la scène internationale dans un échange professionnalisant avec une formation dans laquelle l'excellence est la priorité. L'excellence est requise dans l'exécution avec un souci de finition du produit créé. L'excellence c'est aussi l'adéquation par rapport au contexte kinois, à leur pouvoir d'achat. Comme on fabrique des objets qui doivent être accessibles au plus grand nombre, ils doivent répondre aux normes écologiques parce que l'écologie c'est vraiment le futur.

Au Congo, nous avons la chance d'avoir encore une alimentation biologique qui n'est pas super industrialisée remplie de substances qui intoxiquent l'organisme comme c'est le cas dans beaucoup

de pays. Je pense qu'il faut préserver cette qualité de vie et en même temps permettre une innovation qui préserve notre environnement et organise le vivre ensemble dans un souci durable. L'on peut arriver à la consommation de produits fabriqués industriellement mais soucieux et respectueux de l'environnement. La formation, la professionnalisation des artistes c'est un volet important de même que leur visibilité ici au Congo parce que les gens ne soupçonnent pas le potentiel d'innovation des créateurs.

Donc, la première phase passe par le contact avec les professionnels étrangers pour se professionnaliser, s'armer sur le plan technique et de l'information sur ce qui existe comme ressources locales. Ce, parce que nous avons une grande méconnaissance tant au niveau des matériaux naturels que nous pourrions utiliser qu'à celui des techniques et des savoir-faire traditionnels perdus qu'il faut absolument réactiver. C'est un projet pilote qui a une force d'exemplarité et si dans l'exposition que l'on va proposer les gens vont trouver de l'inspiration, je pense que cela peut se répercuter sur les générations suivantes et les gens vont vouloir s'engager dans ce métier de designer qui doit se penser de manière globale d'innovation et doit contaminer tous les secteurs de la vie surtout que beaucoup de solutions du développement urbain passent par le design et la créativité issue du monde de la culture.

Propos recueillis par Nioni Masela

UDPS

Albert Moleka en disgrâce chez Etienne Tshisekedi

Selon les termes d'une note verbale que les instances du parti lui ont adressée, il n'a plus de titre ni qualité pour engager Tshisekedi wa Mulumba et le parti devant les tiers.

Réputé très proche d'Etienne Tshisekedi wa Mulumba en qui il a toujours voué allégeance, Albert Moleka est aujourd'hui contraint d'observer une certaine distance vis-à-vis de son mentor. Et pour cause : une note circulaire portant la marque du secrétaire général de l'UDPS Bruno Mavungu le démet de ses fonctions de directeur de cabinet et porte-parole d'Etienne Tshisekedi. L'intéressé, à en croire ladite note publiée en début de semaine, n'est plus habilité à engager le parti devant les tiers encore moins la personne d'Etienne Tshisekedi. La note reste cependant muette sur les raisons ayant motivé cette décision laissant ainsi libre court aux supputations de tout genre.

Alors que jusqu'hier, Albert Moleka se considérait toujours



Albert Moleka

comme le directeur de cabinet d'Etienne Tshisekedi évoquant à son retour des USA des "incidents familiaux" qui ne le concernaient pas, voilà que cette décision vient de sceller son sort. Sa qualité de membre de l'UDPS est, de ce fait, sujette à caution d'autant plus que la décision est déjà perçue dans certains milieux proches du lider maximo comme une exclusion pure et simple. Avec cette exclusion, Albert Moleka devient la

deuxième personnalité proche d'Etienne Tshisekedi à être écartée de la gestion du parti en moins de deux ans après l'ancien secrétaire général Jacquemin Shabani.

Si l'on ajoute l'exclusion des élus de l'UDPS ayant rejoint l'hémicycle du Palais du peuple contre la volonté de leur leader qui plaide pour la non-participation de ses cadres aux institutions issues des scrutins de 2011, il y a lieu de se demander combien de collaborateurs restent encore aux côtés d'Etienne Tshisekedi. Pour en revenir au cas Albert Moleka, plusieurs sources au faite du dossier laissent entendre que ce dernier ferait ombrage par ses méthodes de gestion aux prétentions de l'épouse du lider maximo qui tiendrait à contrôler la machine du parti au moment où Félix Tshisekedi est de plus en plus annoncé comme virtuel successeur de son père à la tête de l'UDPS.

Alain Diasso

PHOTOGRAPHIE

Oswalde Lewat expose ses œuvres à l'Institut français

L'exposition, intitulée « Marges », va se dérouler du lundi 26 mai au vendredi 13 juin.



Oswald Lewat

Les photographies d'Oswalde Lewat représentent des habitants de Kinshasa qui vivent et travaillent en dehors du schéma classique de la société. Les photos ont été réalisées sur une période de dix-huit mois. « Ce projet est né au hasard d'une rencontre avec une jeune fille qui vit ici et là, dans la rue, au gré du destin. À travers elle, j'ai fait de nombreuses rencontres et j'ai eu la chance de pouvoir capturer les instants de vie de personnes que rien ne me prédestinait à côtoyer. Ce sont des photos de femmes commerçantes qui travaillent de nuit, très tard, des hommes qui regardent la vie

en face et acceptent de relever le défi qu'elle leur lance, des enfants qui, malgré la précarité de leur condition, sont les princes de leur territoire, de leur univers, des jeunes filles, des jeunes garçons qui acceptent de mettre une pause à la frénésie de leur vie nocturne le temps d'une photo... », fait savoir Oswald Lewat.

Diplômée de Sciences Po Paris et de l'école de journalisme de Yaoundé, Oswald Lewat est une réalisatrice originaire du Cameroun. Elle a été plusieurs fois primée à travers le monde. Elle a réalisé plusieurs documentaires, notamment « Le Calumet de l'espoir » tourné au Canada avec des amérindiens qui se battent pour changer les préjugés de la société américaine sur leur communauté, « Au-delà de la peine » tourné en 2003 au Cameroun et qui relate l'histoire d'un prisonnier condamné à 4 ans de prison et laissé dans les geôles pendant 33 ans. « Une affaire de Nègres », l'un de ses films qui a reçu plusieurs distinctions, raconte l'histoire dramatique et les dérives du « Commandement opérationnel » mis en place au Cameroun pour lutter contre la criminalité.

Patrick Kianimi

AVIS D'IMMATRICULATION DE SUCCURSALE

TAYLORS INTERNATIONAL SERVICES Inc, succursale au Congo de la société TAYLORS INTERNATIONAL SERVICES Inc, ayant son siège social à 841, East 2nd Street, ville de Carson City, comté de Carson City Nevada, Etats-Unis d'Amérique et ayant pour adresse au Congo, Immeuble les Manguiers, B.P. 542, Centre-ville, Pointe-Noire

Aux termes de la décision prise par le Conseil d'Administration de la société le 21 janvier 2014, il a été notamment décidé :

1. De créer et d'enregistrer une succursale de la société TAYLORS INTERNATIONAL SERVICES Inc, en République du Congo ;

2. De désigner Monsieur Tarik Kais Masri en qualité de Représentant de la succursale.

La succursale a pour activité la fourniture de services de restauration, d'entretien et de blanchisserie à bord de navires spécialisés dans le secteur pétrolier au Congo.

Dépôt de ladite décision a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le numéro 14 DA 433, qui a procédé à l'immatriculation de la succursale au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier en date du 24 Avril 2014, sous le numéro CG/PNR/14B221.

**Pour avis,
Le Directeur**

HINDA

Démarrage de l'exploitation des mines de phosphate dans deux ans

Le site de Hinda de la Congolaise des Mines du Congo (Cominco) a reçu le 21 mai la visite de Fidèle Dimou, préfet du département du Kouilou. Celle-ci est située à près de 35 kilomètres de Pointe-Noire.

Après les études de terrain réalisées par les géologues et l'équipe locale qui ont permis de déterminer le gisement de phosphate, Cominco a lancé l'étude de faisabilité définitive bancaire qui sera déposée sur la table du gouvernement le mois prochain pour l'obtention d'un permis d'exploitation. «Notre gisement est bien localisé, il est peu profond et se trouve à une quarantaine de kilomètres de la mer. Notre projet est de faire une mine à ciel ouvert, d'avoir une unité de transformation qui va transporter le minerai avec de l'eau dans un pipe-line souterrain jusqu'à la mer, au niveau de la Pointe indienne. À cet endroit, une deuxième unité va sécher le minerai avant son exportation», a expliqué André Baya, directeur général de Cominco.

Selon Damien Gasse, directeur de la géologie, le projet présente des dispositions intéressantes d'après les études géologiques effectuées, s'étalant sur une fine bande de 600 à 800 mètres de large sur 20 kilomètres de long, en plus de son épaisseur qui facilite son exploitation du fait de la présence des minerais en surface.

Le projet phosphate de Hinda prévoit un budget de 600 millions de dollars pour une durée de vie de 26 ans. Il va mobiliser près de 1 000 emplois, dont 500 emplois directs ; 3 000 à 4 000 emplois seront concernés une fois le projet arrivé à son stade optimum. Près de 4 millions de tonnes de phosphate seront exploitées chaque année par le

potasse. Phosphate et potasse sont des matières premières essentielles pour la fabrication d'engrais chimiques. Une fois que notre mine sera en production, il y aura la matière première pour produire des engrais chimiques au Congo. Dans la région de la Cémac, le Congo pourra se positionner non seulement comme le premier



Le préfet Fidèle Dimou en compagnie des responsables de Cominco sur le site où sera extrait le phosphate. (© Adiac)

projet qui intègre aussi l'impact environnemental afin que la mine soit respectueuse de l'environnement et des communautés.

Selon André Baya, «Cominco sera la première usine de phosphate au Congo, un des rares pays au sud du Sahara à disposer d'un gisement de phosphate exploitable. Comme vous le savez, le Congo est un pays riche en

pays minier, mais aussi comme un pays industriel quand l'étape suivante sera franchie, c'est-à-dire la construction des industries d'engrais chimiques.»

La visite du site de la prochaine usine d'enrichissement au village PK et de celui du gisement à Tchivouba a clôturé l'activité.

Hervé Brice Mampouya

OFFRE D'EMPLOI

La société IMEX CLEAN SERVICES, filiale du Groupe IMEX, spécialisée dans le nettoyage industriel des bureaux et autres recrute:

•100 Techniciens de surface, (expérience exigée)

Conditions :
-Etre de nationalité congolaise
-Niveau d'études 3^e
-Age : Hommes moins de 50 ans, femmes moins de 40 ans
-Ces postes sont à pourvoir à Pointe-Noire.

Merci de fournir CV + lettre de motivation, à envoyer par email à : ics.recrutement@yahoo.fr

•1 Secrétaire (expérience exigée : 2 ans)

Conditions :
-Etre de nationalité congolaise
-Niveau BTS en secrétariat
-Bonne connaissance de l'outil informatique (Word, Excel, ...)

Ce poste est à pourvoir à Pointe-Noire.

Merci de fournir CV + lettre de motivation, à envoyer par email à : ics.recrutement@yahoo.fr

•2 Superviseurs, (expérience exigée : 5 ans)

Conditions :
-Etre de nationalité congolaise
-Niveau Bac
-Avoir une expérience dans le Management est un atout

Ces postes sont à pourvoir à Pointe-Noire.

Merci de fournir CV + lettre de motivation, à envoyer par email à : ics.recrutement@yahoo.fr

•1 Comptable (expérience exigée : 2 ans)

Conditions :
-Etre de nationalité congolaise
-Niveau BTS en comptabilité
-Bonne connaissance de l'outil informatique (Excel, Sage, Ciel compta...)

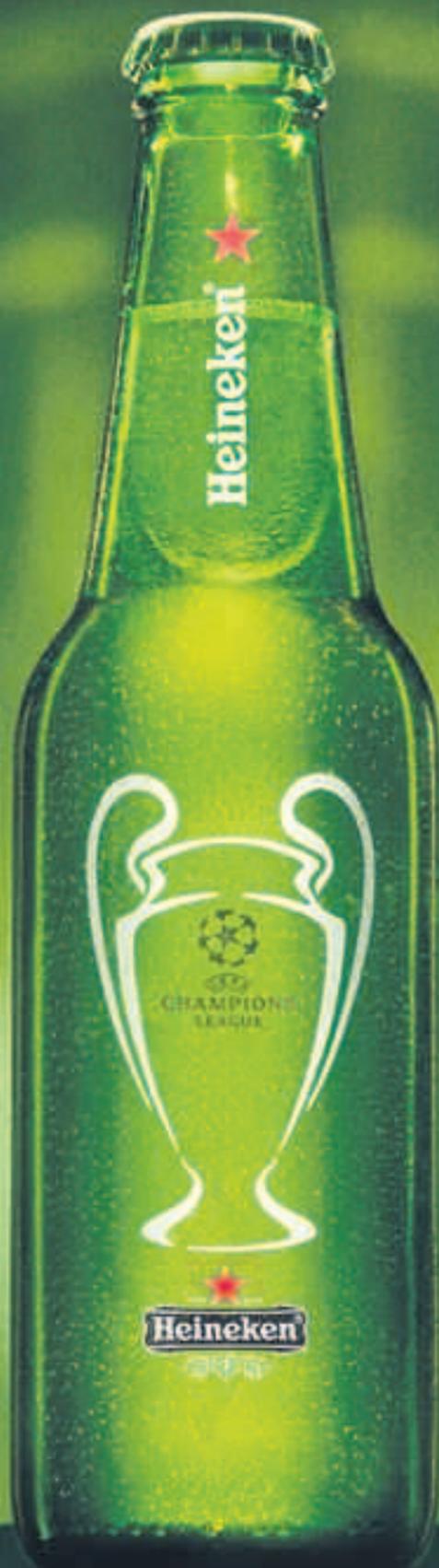
-Avoir une expérience dans le Management est un atout

Ce poste est à pourvoir à Pointe-Noire.

Merci de fournir CV + lettre de motivation, à envoyer par email à : ics.recrutement@yahoo.fr

TRADE MARK
Heineken[®]
open your world


UEFA
**CHAMPIONS
LEAGUE**



— EN ROUTE POUR LA —
FINALE

COUPE D'AFRIQUE DES VAINQUEURS DE COUPE DE HANDBALL

Inter Club et Asel font douter du niveau du handball congolais

Battues 26-33 lors de la Super Coupe d'Afrique de handball par Petro Atlético d'Angola, les dames militaires d'Inter se sont fait arrêter le 21 mai par Progresso, du même pays, 22-24 dans le cadre de la deuxième journée de la Coupe d'Afrique des vainqueurs de coupe en groupe A. De même, Asel, qui faisait hier son entrée en compétition, s'est incliné 26 à 21 face à l'équipe dames des Forces armées et police du Cameroun

L'équipe militaire, l'une des favorites de la compétition en version féminine avec sept participations et un titre remporté en 2007 face à Abo Sport en Tunisie, a vendu moins cher sa peau face à la jeune équipe de Progresso d'Angola.

Ces deux matchs font douter du niveau du handball congolais. Les pouliches du coach Célestin MPoua ont été malmenées les 14 premières minutes du match 7-0 face à Progresso, l'équipe du centre de formation d'Angola. Inter est revenu au score deux fois, à la 17e (à 17 buts partout) et à la 59e (21 buts) avant de lâcher prise par 22 à 24.

Toujours dans le groupe A, l'Association sportive Elf Lumière

(Asel), qui dispute sa troisième coupe d'Afrique des vainqueurs de coupe, a été battue 21-26 après un score de 11-14.

Abo Sport premier du groupe B Dans le groupe B, Abo Sport passe provisoirement à la tête de son groupe malgré la victoire

23.

Aspac du Bénin prend momentanément la tête de la compétition chez les messieurs avec trois points devant Espérance sportive de Tunisie et Al Haly. La troisième journée prévoit cinq rencontres :



L'équipe d'Asel (© Adiac)

35-20 de Petro face à TKC. Abo dépasse son poursuivant grâce au goal average.

Chez les messieurs, pour cette deuxième journée, Al Haly d'Égypte a battu Volcan du Cameroun, 28-24. Fap du Cameroun s'est incliné 32-34 face à Aspac du Bénin et Espérance a laminé Salinas du Gabon, 37-

En version féminine, groupe B : Petro/Phoenix ; Abo/TKC Groupe A : Inter/Asel ; FAP/Asel.

Une seule rencontre est prévue en version masculine entre Fap et Patronage du Congo.

Charlem Léa Legnoki depuis Oyo

Première victoire de Patronage Sainte-Anne

Après sa défaite lors de la première journée face à Salinas du Gabon, 24-30, Patronage Sainte-Anne revient dans cette compétition en battant l'équipe des Forces armées et de la police (FAP) du Cameroun sur le score de 31-29.

Le club de Pointe-Noire qui représente le Congo en cette compétition en version masculine, vient de reprendre confiance après cette victoire. Les Congolais se sont bien battus en première partie en dominant FAP sur le score de 20-14. À la reprise, même si les Camerounais, grâce à leur gabarit imposant, ont posé quelques problèmes à la défense du club congolais et ont égalisé à la 50^e minute sur le score de 24 buts partout. Les deux équipes ont ensuite évolué coude à coude avant que Patronage ne domine à la fin, 31-29 lors de l'unique rencontre programmée en version masculine.

Patronage occupe momentanément la quatrième place du classement avec 2 points derrière, Aspac du Bénin, Esperance Sportive de Tunisie et Al Haly d'Égypte.

À l'issue de la rencontre, l'entraîneur de Patronage, Régis Matongo, s'est dit pas trop satisfait. «*J'ai la joie parce que le peuple congolais attendait une victoire de notre part. Comme je l'avais dit au départ, on avait perdu une bataille et non la guerre. Nous avons essayé de corriger les erreurs constatées lors du premier match. Mais, a-t-il ajouté, je ne peux pas dire que je suis satisfait sur tout la ligne parce qu'à la mi-temps on menait au score de 6 buts et à la fin on a été battus de 2buts*», a avoué Régis Matongo. Et ce dernier de poursuivre: «*Nous allons gérer match par match. On ne se prend pas la tête, c'est une compétition marathon et l'on ne peut vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué.*»

Il faut rappeler que cette compétition se joue à Oyo dans le département de la Cuvette à 400 kilomètres au Nord de Brazzaville.

Classement provisoire de la 30^e coupe d'Afrique des vainqueurs de coupes à l'issue de la troisième journée :

- 1er Aspac du Bénin, 3 points
- 2^e Esperance Sportive de Tunisie, 2 points+16
- 3^e Al Haly Égypte, 2 points+4
- 4^e Patronage, 2 points-2
- 5^e Salinas du Gabon, 2 points-10
- 6^e Volcan du Cameroun, 1 point
- 7^e FAP du Cameroun, 0 point

C.L.L.

BRIN D'HISTOIRE

La gare de Dolisie

C'est le 23 mai 1934 que le gouverneur général Victor Augagneur inaugure la gare de Dolisie. Quelques Européens, anciens employés du Chemin de fer s'installent à leur propre compte dans cette ville. Il s'agit de Joly Michel, Romano, Vincent Génod... La même année, Raymond Edvise ouvre le premier poste administratif.

En 1959, Pierre Goura devient le premier maire congolais de Dolisie, jusqu'en décembre 1963. Cette fonction sera ensuite assurée successivement par : Gustave Bitsindou, Gustave Ondziel, Ernest Bikoumou, Dieu-donné Kiang, André Boulou, Lamy-Raymond Nzikou, Eugène Pambou, Lazare Goma-Boulingui, Gatsono Yoka Iccoulat, Jean-François Nguembo, Zéphirin Dibandou, Justin Pouabou, Christophe Moukoko, Simon-Pierre Kikhounga-Ngot, Jean-Claude Mouanda, Jean-Michel Mavoungou-Ngot. Actuellement, la ville de Dolisie est dirigée par Adam Dibouilou.

En 2006, la ville de Dolisie a abrité les

festivités du quarante-sixième anniversaire de l'indépendance du Congo, dans le cadre de la municipalisation accélérée, après Pointe-Noire, en 2004 ; les immeubles de la préfecture et du conseil départemental, entre autres, en sont l'illustration. Mbounda, à quelques encablures de la gare de Dolisie, abrite désormais le premier lycée d'excellence destiné à former l'élite de demain.

Le club de football Léopards, sous l'égide de Rémy Ayayos-Ikouna, a redonné à Dolisie une dimension sportive au plan national. Pour s'en rendre compte, il suffit d'être présent dans cette ville le jour où les Léopards sont en compétition. De Brazzaville via Pointe-Noire et d'autres villes de la République, tout le monde y converge. Une indescriptible effervescence s'empare de la ville et la plonge dans une gaité extraordinaire. Comme le soulignait Jean-Pierre Heyko-Lekoba, préfet du département du Niari: «*La route Pointe-Noire-Dolisie a contribué sinon, à sa redynamisation, du moins, au réveil de la capitale de*

lor vert», l'autre nom de Dolisie, du temps de sa splendeur économique.

Cette ville doit son nom à un compagnon de Savorgnan de Brazza, Albert Dolisie, polytechnicien, ancien officier d'artillerie, membre de la Mission de l'Ouest africain vers le Congo, en 1883. Il ouvrit, par terre, la route des caravanes entre Loango et Brazzaville, route qu'empruntèrent en 1892 les premières religieuses de Saint-Joseph-de-Cluny qui arrivèrent à Brazzaville le 24 août de cette année-là, après vingt-deux jours de marche. «*Dans tous les villages où nous passions, raconte la mère Marie-Sainte-Fina, on nous faisait la fête, et, contre tous les usages et les habitudes du pays, les femmes nous offraient des présents. D'un village à l'autre, on annonçait notre venue ; si nous ne nous arrêtions pas, on se pressait autour de nous et on jetait dans notre hamac une banane, un poisson sec, des pistaches, des ignames et autres aliments. Ces pauvres gens n'avaient jamais vu de femmes blanches, tout les mettait dans l'admiration [...] À leurs*

yeux, nous paraissions admirables de beauté, ils nous contemplaient avec une expression de bonheur qui nous divertissait.»

Suite à deux arrêtés ministériels, en date du 15 septembre 1976, la ville de Dolisie fut rebaptisée Loubomo, Fort-Rousset devint Owando, tandis que Jacob prit le nom de Nkayi. À la faveur de la Conférence nationale souveraine, seule Dolisie retrouva son nom, reléguant Loubomo dans les abîmes de l'histoire. Pour revenir à Albert Dolisie, il fut l'un des plus actifs collaborateurs de Brazza. Il explora les affluents de la rive droite du fleuve Congo et remonta l'Oubangui, il fonda la ville de Bangui avec Ponel. En 1884, il signa avec Ngalieme (chef de la région de l'Alima) à Essoukou le traité mettant tous les territoires situés à l'entrée de l'Alima et ses deux rives sous la souveraineté et le protectorat français. Administrateur de Brazzaville (1890) puis lieutenant-gouverneur à la place de De Chavannes, quand ce dernier demanda sa mise en disponibilité en 1894, Albert Dolisie quitta la vie le 22 janvier 1899.

Mfumu